Soixante-dix-neuvième année. — N° 32. Le Numéro : 4 francs. Jeudi 6 Février 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français.....	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. { Pays accordant 50 % sur les tarifs postaux..	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. { Autres pays.....	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1 220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires; — 2° les avis, communications informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : *1° l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS : — *2° l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES : — *3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes; — 4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION **QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e**

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 3 février 1947 relatif à l'organisation de l'examen et du stage prévus par l'article 13 du décret n° 45-2414 du 18 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 13 de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relatif au corps des administrateurs civils, modifié par le décret n° 46-2516 du 9 novembre 1946 (p. 1246).

Arrêté du 5 février 1947 portant délégation de signature (p. 1246).

Ministères d'Etat.

Arrêté du 25 janvier 1947 portant nominations au cabinet de M. Pierre-Henri Teitgen, ministre d'Etat, vice-président du conseil (p. 1246).

Arrêté du 4 février 1947 portant nominations au cabinet de M. Félix Gouin, ministre d'Etat, président du conseil du plan (p. 1246).

Arrêté du 29 janvier 1947 portant nominations au cabinet de M. Marcel Roclore, ministre d'Etat (p. 1246).

Ministère de la justice.

Décret du 5 février 1947 portant désignation d'un commissaire du Gouvernement près la section du contentieux du conseil d'Etat (p. 1246).

Arrêté du 3 février 1947 portant délégation de signature (p. 1247).

Arrêté portant nomination (administration pénitentiaire) (p. 1247).

Tableau d'avancement du personnel de surveillance des services extérieurs de l'administration pénitentiaire (p. 1247).

Ministère des affaires étrangères.

Décret n° 47-245 du 5 février 1947 accordant aux agents du ministère des affaires étrangères en poste à l'étranger certaines indemnités de logement (p. 1248).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 5 février 1947 portant élévation de classe d'un sous-préfet (p. 1248).

Ministère des finances.

Décret n° 47-246 du 5 février 1947 modifiant le décret n° 45-543 du 3 avril 1945 relatif au statut des attachés financiers (p. 1248).

Décret du 5 février 1947 portant admission à la retraite et nomination (cour des comptes) (p. 1248).

Décrets du 5 février 1947 conférant l'honoriat (administration centrale) (p. 1248).

Arrêté portant ouverture de crédits (fonds de concours) (rectificatif) (p. 1249).

Ministère de l'économie nationale.

Décret du 5 février 1947 portant réservation de parcelles pour le regroupement des locaux administratifs dans la région parisienne (p. 1249).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 23 janvier 1947 fixant la composition du cabinet du ministre (p. 1249).

Arrêté du 23 janvier 1947 portant délégation de signature (p. 1249).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêtés portant nominations, promotions, acceptation de démission, reclassement :

Administration centrale (p. 1249).

Chemins de fer coloniaux (p. 1249).

Ecole nationale de la France d'outre-mer (p. 1249).

Services de l'agriculture aux colonies (p. 1249).

Transmissions coloniales (p. 1250).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté portant désignation des membres de la commission supérieure des conventions collectives (rectificatif) (p. 1250).

Médaille d'honneur du travail (p. 1250).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 11 décembre 1946 portant attribution de la médaille de la Famille française (pagination spéciale F. F., pp. 1 à 32).

Circulaire n° 18 relative à l'introduction, l'accueil et l'implantation des immigrants et de leurs familles (additif) (p. 1253).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décrets des 29 janvier et 5 février 1947 portant délégations de signature (p. 1254).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions des commissions. — Rectification au compte rendu *in extenso* de la séance du 4 février 1947 (p. 1257).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Modifications aux listes des membres des groupes politiques. — Convocation de commission. — Avis de concours pour l'emploi de sténographe des débats du Conseil de la République (p. 1258).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES

Sociétés étrangères d'assurances: Avis d'agrément d'un représentant responsable (p. 1259).

Avis de tirage de rentes 4 1/2 p. 100 amortissable 1933 (p. 1259).

Annonces (p. 1260).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Organisation de l'examen et du stage prévus par l'article 13 du décret n° 45-2414 du 18 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 13 de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relatif au corps des administrateurs civils, modifié par le décret n° 46-2516 du 9 novembre 1946.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du directeur de la fonction publique,

Vu le décret n° 45-2414 du 18 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 13 de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relatif au corps des administrateurs civils, modifié par le décret n° 46-2516 du 9 novembre 1946;

Vu l'arrêté du 27 novembre 1946 relatif à l'organisation de l'examen et du stage prévus par l'article 13 du décret n° 45-2414 du 18 octobre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 5 de l'arrêté susvisé du 27 novembre 1946 est modifié ainsi qu'il suit :

« *Art.* 5. — A la suite des épreuves et après que le jury ait pris connaissance des notes de service de tous les candidats ainsi que des attestations fournies par les candidats entrant dans l'une des catégories visées à l'article 2 de l'ordonnance du 15 juin 1945, sont inscrits:

« 1° ..... ».

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le dernier alinéa de l'article 8 de l'arrêté susvisé du 27 novembre 1946 est modifié ainsi qu'il suit:

« . . . . . .

« Les épreuves écrites auront lieu le 17 et le 18 février 1947 ».

Art. 3. — Le directeur de la fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 février 1947.

Pour le président du conseil des ministres
et par délégation:
Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

Délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Vu la loi du 28 décembre 1880 relative au *Journal officiel*;

Vu le décret du 30 décembre 1880 relatif au service financier de l'exploitation en régie du *Journal officiel*;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1944 portant rattachement, à la présidence du Gouvernement, de la direction des Journaux officiels;

Vu le décret du 24 octobre 1944 portant organisation des services de la présidence du Gouvernement provisoire de la République française;

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature,

Arrête:

Article unique. — M. Pierre Cassagneau, préfet, directeur des Journaux officiels, est autorisé à signer, au nom du président du conseil des ministres, toutes ordonnances de payement, de virement et de délégation émises sur les crédits ouverts au budget de la présidence du conseil et concernant la direction des Journaux officiels, ainsi que tous ordres de recettes et toutes lettres d'avis d'ordonnances, pièces justificatives de dépenses ou autres pièces comptables à l'exclusion des marchés de fournitures et de travaux.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Cassagneau, est habilité à signer tous les documents visés ci-dessus M. Chauvin, secrétaire général des Journaux officiels.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

MINISTÈRES D'ÉTAT

Cabinet de M. Pierre-Henri Teitgen, ministre d'Etat, vice-président du conseil.

Le ministre d'Etat, vice-président du conseil,

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Article unique. — Sont nommés au cabinet du ministre d'Etat, vice-président du conseil, à dater du 23 janvier 1947:

Conseiller technique.

M. P. Reuter, professeur à la faculté de droit d'Aix-en-Provence.

Directeur adjoint.

M. Escoube, conseiller référendaire à la cour des comptes.

Chef de cabinet.

M. de Boissieu, auditeur à la cour des comptes.

Chef du secrétariat particulier.

Mlle Couturier (Marguerite).

Chargés de mission.

MM. Paul Teitgen, Parigot.

Attachés.

MM. Lelay, N.-A.-H. de Tarrazi-Le Coq de Kerland, A. Veil.

Fait à Paris, le 25 janvier 1947.

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Cabinet de M. Félix Gouin, président du conseil du plan, ministre d'Etat.

Le ministre d'Etat, président du conseil du plan,

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 24 janvier 1947 portant nomination des membres du cabinet,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés:

Conseillers techniques.

MM. Jean Jacob, Michel Codaccioni.

Attaché parlementaire.

M. Jean Métayer.

Art. 2. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 1er février 1947.

Fait à Paris, le 4 février 1947.

FÉLIX GOUIN.

Cabinet de M. Marcel Roclore, ministre d'Etat.

Le ministre d'Etat,

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés:

Chef de cabinet.

M. Paul Japiot.

Attaché chargé des services parlementaires et de presse.

M. Luc Falaize.

Attachés de cabinet.

M. le commandant Guiller.
Mme Lucie David.

Art. 2. — Le présent arrêté aura effet à dater du 23 janvier 1947.

Fait à Paris, le 29 janvier 1947.

MARCEL ROCLORE.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 5 février 1947 portant désignation d'un commissaire du Gouvernement près la section du contentieux du conseil d'Etat.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 33 de l'ordonnance du 31 juillet 1945 sur le conseil d'Etat;

Sur la présentation du vice-président du conseil d'Etat et du président de la section du contentieux,

Décrète:

Art. 1er. — M. Pierard, maître des requêtes au conseil d'Etat, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire du Gouvernement près l'assemblée plénière du conseil d'Etat statuant au contentieux, la section du contentieux et ses sous-sections.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du

présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

Délégation de signature.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature,

Arrête:

Article unique. — Délégation permanente est donnée à M. Menegaux, directeur du personnel et de la comptabilité au ministère de la justice, à l'effet de signer, au nom du garde des sceaux, ministre de la justice, toutes ordonnances de payement, virement et délégation, ainsi que tous actes individuels ou réglementaires concernant les services relevant de son autorité, à l'exception des décrets.

Fait à Paris, le 3 février 1947.

ANDRÉ MARIE.

Administration pénitentiaire.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 17 août 1938 fixant le statut du personnel administratif des services extérieurs de l'administration pénitentiaire, et ensemble les textes qui l'ont modifié;

Sur la proposition du directeur de l'administration pénitentiaire,

Arrête:

Art. 1er. — M. Divisia (Georges), sous-directeur (3e classe) de la maison d'arrêt de Saint-Etienne, est nommé, par nécessité de service, sous-directeur (3e classe) de la maison centrale de Melun, en remplacement de M. Lacabanne, promu.

Art. 2. — Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 31 décembre 1946.

PAUL RAMADIER.

Tableau d'avancement du personnel de surveillance des services extérieurs de l'administration pénitentiaire.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 31 décembre 1927 fixant le statut du personnel des services extérieurs de l'administration pénitentiaire, ensemble les textes qui l'ont modifié et en particulier le décret du 27 mars 1946;

Vu les propositions formulées par la commission prévue à l'article 3 du décret susvisé dans ses séances des 18 et 21 novembre et 12 décembre 1946;

Sur la proposition du directeur de l'administration pénitentiaire,

Arrête:

Art. 1er. — Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits par catégories et, dans chacune d'elles, par ordre alphabétique, sur le tableau d'avancement du personnel de surveillance des services extérieurs de l'administration pénitentiaire pour l'année 1947:

A. — *Surveillants pour premiers surveillants au 5e tour*

MM.

Bernuchon (Louis), surveillant (1re classe) aux prisons de Fresnes.

Bruneau (Joseph), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Laval.

Couillebeau (Marcel), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

Guiraud (Camille), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Toulouse.

Hurst (Xavier), surveillant (1re classe) à la prison centrale de Mulhouse.

Nicolle (Marcel), surveillant (1re classe) aux prisons de Fresnes.

Ratier (André), surveillant (1re classe) à la prison Saint-Pierre, à Marseille.

Schultz (Joseph), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Mulhouse.

B. — *Surveillantes pour premières surveillantes au 5e tour.*

Mmes

Daugud (Yvonne), surveillante (1re classe) à la maison centrale de Rennes.

Laclie (Marie), surveillante (1re classe) aux prisons des Baumettes, à Marseille.

C. — *Surveillants commis greffiers ou premiers surveillants pour surveillants chefs de maisons d'arrêt de petit effectif de 3e classe.*

MM.

Arnaud (Roger), premier surveillant (2e classe) aux prisons de Fresnes.

Bagarry (Louis), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison d'arrêt de Nice.

Bichet (Gustave), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison d'arrêt de Dijon.

Chantrenne (Fernand), premier surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Dijon.

Fèvre (Jean), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc.

Gachiniard (Gaston), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison de correction de Versailles.

Guérin (Charles), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison d'arrêt de Nevers.

Jaquard (Marl), surveillant commis greffier aux prisons de Fresnes.

Lanvier (Eugène), surveillant commis greffier (2e classe) au centre pénitentiaire de la Celle-Saint-Cloud.

Le Quellec (Edouard), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison d'arrêt de Rennes.

Lestel (Honoré), premier surveillant (2e classe) à la maison centrale d'Eysses.

Mathe (Emmanuel), surveillant commis greffier (1re classe) à la maison d'arrêt de Versailles.

Meozzi (Roch), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison d'arrêt de Nice.

Meron (Emilien), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison centrale de Fontevrault.

Meurillon (Adrien), surveillant commis greffier à la maison d'arrêt d'Evreux.

Pardon (Henri), surveillant commis greffier à la maison d'arrêt de Lyon.

Paul (Marcel), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison d'arrêt d'Avignon.

Rivat (Francisque), surveillant commis greffier à la maison de correction de Lyon.

Roux (Pierre), surveillant commis greffier (1re classe) au centre pénitentiaire des Hauts-Clos, à Troyes.

Veignat (François), surveillant commis greffier à la maison d'arrêt de Troyes.

D. — *Surveillants chefs de maisons d'arrêt de petit effectif de 3e classe pour surveillants chefs de maisons d'arrêt de petit effectif de 2e classe.*

MM.

Bondoux (Jean), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Saint-Calais.

Brousole (Joseph), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Chollet.

Debet (François), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Bergerac.

Dechoz (Louis), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Gray.

Deloume (Robert), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de la Rochelle.

Issartel (André), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Saumur.

Liénard (Lucien), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Vitry-le-François.

Menant (Camille), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Rochefort.

Miramont (André), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Coulommiers.

Mousset (Raymond), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Fougères.

Pech (Rémy), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de la Réole.

Poget (Marcel), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt d'Etampes.

Ridou (Henri), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Vitré.

Rogelin (Alcide), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt d'Epernay.

Singlas (Marcel), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Falaise.

E. — *Surveillants chefs de maisons d'arrêt de petit effectif de 2e classe pour surveillants chefs de maisons d'arrêt de petit effectif de 1re classe.*

MM.

Colomb (Jean), surveillant chef (2e classe) à la maison d'arrêt de Saint-Nazaire.

Labracherie (Marcel), surveillant chef (2e classe) à la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan.

Longy (Elouard), surveillant chef (2e classe) à la maison d'arrêt de Bernay.

Panier (Lucien), surveillant chef (2e classe) à la maison d'arrêt de Guingamp.

Pefaur (Frédéric), surveillant chef (2e classe) à la maison d'arrêt de Montbrison.

Sansonetti (Pacifique), surveillant chef (2e classe) à la maison d'arrêt de Belley.

F. — *Surveillants commis greffiers ou premiers surveillants pour surveillants chefs de maisons d'arrêt de grand effectif ou de maisons centrales.*

MM.

Foures (Léon), premier surveillant (2e classe) à la maison centrale de Poissy.

Limonier (Louis), premier surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne.

Tanchot (Adrien), premier surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de Nancy.

Tanvet (Emile), premier surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Nantes.

G. — *Surveillantes commis greffiers ou premières surveillantes pour surveillantes chefs.*

Néant.

Sont en outre inscrits sur le tableau pour un avancement de classe sur place:

MM.

Bargeau (Désiré), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Montargis.

Baronnet (Raymond), surveillant chef (2e classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

Berthet (Eloi), surveillant chef (2e classe) à la maison de correction de Lyon.

Boittiaux (Alfred), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Cambrai.

Crumeyrolle (Jean), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Montluçon.

Hillion (Mathurin), surveillant chef (2e classe) à la maison d'arrêt du Havre.

Léger (Jules), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Lyon.

Marlon (Albert), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Montfort-sur-Meu.

Tondeur (Remond), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Briey.

Art. 2. — Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 31 décembre 1946.

PAUL RAMADIER.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 5 février 1947 portant élévation de classe d'un sous-préfet.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu le décret du 19 octobre 1936 fixant les conditions de nomination et d'avancement des sous-préfets et secrétaires généraux de préfecture;

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 portant organisation provisoire du statut de l'administration préfectorale,

Décrète:

Art. 1er. — M. Allezaix (André), sous-préfet de 2e classe, détaché à la préfecture de police, est élevé à la 1re classe de son grade, avec effet à compter du 2 février 1947.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,

ÉDOUARD DEPREUX.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret n° 47-245 du 6 février 1947 accordant aux agents du ministère des affaires étrangères en poste à l'étranger certaines indemnités de logement.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères et du ministre des finances,

Vu le décret du 15 juin 1934 portant réglementation de la rémunération des agents des affaires étrangères en service à l'étranger;

Vu le décret du 29 avril 1946 portant modification aux modalités de rémunération des agents des affaires étrangères en service à l'étranger;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les agents du ministère des affaires étrangères en service à l'étranger et qui ne sont pas logés gratuitement dans un immeuble appartenant à l'Etat peuvent, dans les résidences dont la liste sera fixée par arrêté du ministre des affaires étrangères et du ministre des finances, percevoir une indemnité de logement dont le taux ne saurait dépasser:

Pour les ministres, conseillers d'ambassade et consuls généraux de 1re et 2e classe, 20 p. 100 de leurs émoluments globaux;

Pour les autres agents des services extérieurs, 25 p. 100 de leurs émoluments globaux.

Pour le cas où le loyer réel payé par les agents en cause serait inférieur aux pourcentages fixés ci-dessus, les agents intéressés n'auront pas droit à percevoir la différence.

Si ce loyer dépasse les pourcentages prévus ci-dessus, les agents devront assumer sur leur traitement personnel le règlement de cette différence.

Aucune retenue pour logement ne sera mise à la charge des agents logés gratuitement dans un immeuble appartenant à l'Etat ou loué par l'Etat.

Art. 2. — Cette disposition pourra être appliquée à compter du 1er novembre 1946.

Art. 3. — Le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires étrangères,

GEORGES BIDAULT.

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

MINISTÈRE DES FINANCES

Décret n° 47-246 du 5 février 1947 modifiant le décret n° 45-543 du 3 avril 1945 relatif au statut des attachés financiers.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu l'ordonnance n° 45-524 du 31 mars 1945 portant fixation du budget des services civils pour l'exercice 1945;

Vu la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946;

Vu le décret n° 45-543 du 3 avril 1945 relatif aux attachés financiers,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 1er du décret n° 45-543 du 3 avril 1945 est modifié ainsi qu'il suit:

« L'effectif maximum des attachés financiers à l'étranger est fixé à dix ».

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret du 5 février 1947 portant admission à la retraite et nomination (cour des comptes).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la loi du 18 août 1936 concernant les mises à la retraite par ancienneté;

Vu la loi du 15 février 1946 relative aux effectifs, au recrutement et aux limites d'âge des fonctionnaires et agents des services publics;

Vu la loi du 17 septembre 1807, ensemble les textes qui l'ont complétée ou modifiée;

Vu le décret du 28 septembre 1807,

Décrète:

Art. 1er. — M. Forestier (Raymond-Marie-Léon), conseiller maître à la cour des comptes, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 8 janvier 1947, en exécution des lois des 18 août 1936 et 15 février 1946.

Art. 2. — M. Forestier (Raymond-Marie-Léon) est nommé conseiller maître honoraire à la cour des comptes.

Art. 3. — M. Vesco (Maurice-Louis-Marie-Eugène-Léopold), conseiller référendaire de 1re classe à la cour des comptes, est nommé conseiller maître à la cour des comptes, en remplacement de M. Forestier, admis à faire valoir ses droits à la retraite (7e tour).

Art. 4. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret du 5 février 1947 conférant l'honorariat du grade de directeur général (administration centrale).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu le décret du 28 juin 1923 portant règlement sur l'organisation du ministère des finances, ensemble les textes qui l'ont complété ou modifié,

Décrète:

Art. 1er. — M. Bossuat (Théodule-Justin-Pierre), ancien directeur général des douanes, conseiller maître à la cour des comptes, est nommé directeur général honoraire au ministère des finances.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret du 5 février 1947 conférant l'honorariat du grade de directeur (administration centrale).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu le décret du 28 juin 1923 portant règlement sur l'organisation du ministère des finances, ensemble les textes qui l'ont complété ou modifié,

Décrète:

Art. 1er. — M. Goulin (Pierre-Jean-Lucien), ancien chef du service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor, conseiller maître à la cour des comptes, est nommé directeur honoraire à l'administration centrale des finances.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret,

qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Fonds de concours.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 janvier 1947: page 307, 1re colonne, 85e ligne, lire: « 5.781.488 », au lieu de: « 5.781.438 »; même page, 2e colonne, 27e ligne, lire: « 57.461.558 F », au lieu de: « 54.464.558 F ».

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Décret du 5 février 1947 portant réservation de parcelles pour le regroupement des locaux administratifs dans la région parisienne.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'économie nationale, du ministre des finances, du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 tendant à faciliter les opérations de regroupement des locaux administratifs dans la région parisienne et, notamment, les articles 2, 4, 5 et 6 de ladite ordonnance;

Vu le décret du 2 novembre 1945 relatif au contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public;

Vu l'avis en date du 5 février 1947 de la commission instituée par le décret susvisé du 2 novembre 1945,

Décrète:

Art. 1er. — Est réservé pour le regroupement de locaux administratifs et soumis à l'application des dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945 susvisée et, notamment, de l'article 5 de ladite ordonnance, l'immeuble bâti ou non bâti situé sur le territoire de la ville de Paris (7e arrondissement), délimité par un liséré vert sur le plan annexé au présent décret et sis 69, rue de Varenne.

Art. 2. — Il sera procédé, dans les conditions prévues à l'article 6 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 susvisée, à l'acquisition immédiate de l'immeuble visé à l'article 1er ci-dessus.

Art. 3. — Le ministre de l'économie nationale, le ministre des finances, le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'économie nationale,

A. PHILIP.

Le ministre de l'intérieur,

ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

CHARLES TILLON.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Cabinet du ministre.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés:

Directeur du cabinet.

M. Jean Wolff.

Chef de cabinet.

M. Georges Closi.

Chefs adjoints du cabinet.

MM. Jean Loubet, Marcel Cornu.

Chef du secrétariat particulier

M. Henri Lagaude.

Attachés du cabinet.

MM. Robert Folliot, Roger Lévy, Robert Brion.

Chargés de mission.

MM. Aristide Beslais, Lucien Boes, Guy Desson, Mme Ginette Fort, MM. Jacquier, René Julien, Paul Mufraggi.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1947.

M.-E. NAEGELEN.

Délégation de signature.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 23 janvier 1947 fixant la composition du cabinet du ministre de l'éducation nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation générale est donnée à M. Wolff (Jean), directeur du cabinet, à l'effet de signer au nom du ministre, tous actes administratifs, arrêtés, instructions et circulaires à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1947.

M.-E. NAEGELEN.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 30 janvier 1947, l'arrêté du 31 décembre 1945 nommant, à titre provisoire et à compter de la même date, au grade de commis de 2e classe d'ordre et de comptabilité de l'administration centrale de la France d'outre-mer M. Augagneur (Pierre) est rapporté, en ce qui concerne celui-ci exclusivement.

M. Augagneur (Pierre) est nommé commis de 2e classe d'ordre et de comptabilité de l'administration centrale de la France d'outre-mer, à compter du 1er mars 1943, avec une ancienneté aux services militaires de 1 mois 22 jours.

M. Augagneur (Pierre) est promu:

a) Au grade de commis d'ordre et de comptabilité de 1re classe à compter du 28 décembre 1943 (rappels pour services militaires épuisés);

b) Au grade de commis principal de 3e classe à compter du 8 décembre 1945.

Chemins de fer coloniaux.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 28 janvier 1947, la démission de M. Wallon (Henri), contrôleur principal de 1re classe du cadre général des transmissions coloniales, a été acceptée pour compter du 1er janvier 1947, date à laquelle il a été réintégré dans le cadre du chemin de fer du Togo dans le grade de sous-chef de dépôt après 4 ans, par arrêté du 21 décembre 1946 et pour compter du 1er janvier 1947.

M. Wallon a été nommé dans le cadre général des chemins de fer coloniaux, au grade de sous-chef de dépôt (échelle 1, échelon 7), pour compter du 1er janvier 1947.

Ecole nationale de la France d'outre-mer.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 31 janvier 1947, ont été nommés professeurs titulaires de 2e classe à l'école nationale de la France d'outre-mer, pour compter du 1er novembre 1946:

Chaire de géographie appliquée à la colonisation: M. Pierre Gourou, professeur de géographie coloniale à la faculté de Bordeaux, détaché de l'université libre de Bruxelles.

Chaire de colonisation comparée: M. Ch.-André Julien, professeur agrégé d'histoire de 1re classe au lycée Montaigne, actuellement détaché à la recherche scientifique.

Services de l'agriculture aux colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 28 janvier 1947, MM. les ingénieurs élèves des services de l'agriculture aux colonies Bergognon (Pierre) et du Bouchaud du Mazaubrun (Jacques), anciens élèves de l'école polytechnique, sont reclassés, à titre provisoire et dans les conditions prévues à l'article 7 *bis* du décret n° 46-2878 du 11 décembre 1946, au grade d'ingénieurs de 3e classe des services de l'agriculture aux colonies.

Le présent arrêté aura son effet pécuniaire pour compter de la date à laquelle la démission des intéressés de leur grade d'officier aura été acceptée par le ministre des armées.

A la fin de leur stage et après leur titularisation, MM. Bergognon (Pierre) et du Bouchaud du Mazaubrun (Jacques) pourront obtenir une revision de carrière conformément aux règles fixées par le décret susvisé du 11 décembre 1946.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 3 février 1947, M. Kopp (André), inspecteur général de 2e classe après 3 ans des services de l'agriculture aux colonies, a été promu à la 1re classe du grade d'inspecteur général, pour compter du 1er juillet 1946.

M. Kopp (André) conserve dans son emploi un rappel d'ancienneté pour services militaires de 4 ans 2 mois 3 jours.

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 30 janvier 1947, l'arrêté du 27 décembre 1946 portant nominations dans le cadre général des transmissions coloniales a été complété comme suit en ce qui concerne M. Abdon (René):

« La nomination de M. Abdon (René) aura effet, tant au point de vue solde qu'ancienneté, à compter du 2 décembre 1946, date de l'entrée en stage de l'intéressé ».

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Commission supérieure des conventions collectives.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 janvier 1947: page 174, 2e colonne, 73e et 74e ligne, au lieu de: « M. Saintigny, délégué de la fédération des fabricants de produits chimiques », lire: « M. Saintigny, membre du comité directeur de la confédération nationale des petites et moyennes entreprises ».

Médaille d'honneur du travail.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu les décrets des 9 août 1913, 31 janvier, 16 mars et 4 avril 1914, 24 décembre 1921 et 2 mai 1923, instituant des médailles d'honneur du travail,

Arrête:

Article unique. — La médaille d'honneur du travail est accordée aux personnes ci-après désignées:

AIN

Médaille d'argent.

Mlle Bouillet (Hélène-Marie-Lucie); 30 ans de services chez MM. Thomas et Collet, à Oyonnax.

AISNE

Médaille de vermeil.

M. Gabert (Fernand-Léon); 42 ans de services au tribunal civil de Vervins, à Vervins. Mutualiste depuis plus de 10 ans.

M. Jacquelet (Alfred-Isidore-Eugène); 53 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

M. Laurent (Alfred-Arthur); 54 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

M. Longuet (Fernand-Joachim); 52 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

M. Noiron (Georges-Léon); 53 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

Mlle Tanquart (Berthe-Marie-Emilienne); 57 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

Médaille d'argent.

Mlle Carlier (Estelle-Georgette); 38 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, à Liesse.

M. Delacour (Paul); 33 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

M. Deson (Henri-Flavien); 35 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais, à Liesse.

M. Dubois (Charles-Auguste); 35 ans de services dans l'immeuble sis 8, place de la République, à Soissons.

M. Fiou (Jean-Joseph); 32 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

M. Laurent (Théodore-Emile-Félix); 38 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

M. Lobet (Charles-Joseph); 41 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais, à Liesse.

M. Maldague (Amédée-Clovis); 32 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

Mme Malhomme, née Montpinot (Léontine-Marie); 47 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

M. Olivier (Adolphe-Jules); 37 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais.

Mme Oudelet, née Lobjois (Hélène-Juliette); 36 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais, à Liesse.

M. Prudhomme (Albert-Alfred); 36 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais, à Liesse.

M. Roisin (Edmond-Alfred); 42 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais, à Liesse.

M. Walblein (Aristide-Rémi); 35 ans de services chez S. A. S. le prince de Monaco, au domaine de Marchais, à Liesse.

ALPES (BASSES-)

Médaille d'argent.

M. Constantin (Gabriel-Antoine); 30 ans de services à la caisse d'épargne de Manosque, à Manosque.

ALPES-MARITIMES

Médaille d'argent.

Mme Ardisson, née Degioanni (Jeanne-Marie); 31 ans de services dans l'immeuble sis 22, rue Gounod, à Nice.

M. Testa (Henri-Joseph-Jacques); 37 ans de services au musée océanographique de Monaco à Menton.

ARIEGE

Médaille de vermeil.

Mlle Monties (Marie-Eugénie-Mathilde); 53 ans de services dans la famille Loumagne à Toulouse.

Médaille d'argent.

Mlle Fournie (Juliette-Marline-Céline); 37 ans de services dans la famille Ducourau à Foix.

Mme Tignol (Marie-Jeanne); 40 ans de services dans la famille Bourret-Bezombes à Laroque-d'Olmes.

AUBE

Médaille d'argent.

Mlle Ehret (Constance-Henriette); 30 ans de services chez M. Gachet à Troyes.

M. Ledier (Antoine-Honoré); 38 ans de services au collège Urbain-IV à Troyes.

Mlle Soufflet (Blanche); 34 ans de services chez Mme Carlat à Les Riceys.

AUDE

Médaille de vermeil.

Mlle Grimal (Marie-Séraphine-Rosalie); 50 ans de services dans la famille Bonnes à Villesèque-des-Corbières.

Médaille d'argent.

Mlle Auriol (Marie-Elisa-Jeanne); 45 ans de services dans la famille Rouger à Alzonne.

BELFORT (TERRITOIRE DE)

Médaille d'argent.

M. Depoire (Charles-Eugène); 37 ans de services en l'étude de Me Couvreur, notaire à Belfort.

BOUCHES-DU-RHONE

Médaille d'argent.

M. Flopin (Paul-Joseph); 36 ans de services au lycée de jeunes filles à Aix-en-Provence.

Mme Reynaud (Fanny), en religion sœur Chantal; 35 ans de services à l'hôpital d'Aix-en-Provence, à Aix-en-Provence.

Mlle Tassy (Gabrielle-Marie); 26 ans de services à l'hôpital d'Aix-en-Provence, à Aix-en-Provence.

CALVADOS

Médaille de vermeil.

Mlle Baude (Alice-Victorine); 50 ans de services à l'institution Frémont à Lisieux.

Mlle Charbonel (Joséphine-Augustine); 50 ans de services chez Mme Daguilhanes à Coleville-sur-Orne.

Mlle Darras (Eméronce-Léonie); 41 ans de services chez Mme Delacour à Livry. A fait des versements supplémentaires pour majorer sa pension de retraite.

Mme Lequesne, née Voisin (Louise); 50 ans de services dans la famille Tabouret à Lisieux.

CHARENTE-MARITIME

Médaille de vermeil.

M. Dutail (Joas-Hippolyte); 49 ans de services en l'étude de Me Belenfant, notaire à Rochefort-sur-Mer. A fait des versements supplémentaires pour majorer sa pension de retraite.

Médaille d'argent.

Mme Poulain, née Robuchon (Marie); 33 ans de services chez Mme Raissac à Saintes.

CHER

Médaille d'argent.

Mme Paulin, née Thépin (Valentine-Marie-Célestine); 48 ans de services dans la famille Chedin à Bourges.

Médaille de vermeil.

Mlle Robinet (Henriette); 52 ans de services chez Mme Bonnevie à Dun-sur-Auron.

COTES-DU-NORD

Médaille de vermeil.

Mlle Baudet (Mathurine); 52 ans de services dans la famille du Fontavice à Plédeliac.

Mlle Blanchard (Marie-Joseph); 57 ans de services chez M. de Launay à Lamballe.

Mlle Rolland (Jeanne-Marie); 50 ans de services à la communauté de Saint-Vincent-de-Paul à Lamballe.

Médaille d'argent.

Mlle Blais (Marie-Delphine); 32 ans de services chez M. Duportal à Saint-Brieuc.

Mlle Doare (Marie-Jeanne); 32 ans de services chez M. et Mme Vallée à Saint-Brieuc.

Mme Rouxel, née Jacob (Marie-Rose-Eugénie-Françoise); 43 ans de services dans la famille Chanteur-Eon à Dinan.

DORDOGNE

Médaille d'argent.

Mlle Dupré (Claudine); 30 ans de services chez Mme Veyrier à Périgueux.

Mlle Fourcade (Marie); 36 ans de services chez Mme Bernier à Périgueux.

Mlle Le Clézio (Marie-Philomène); 33 ans de services chez Mme de Maillard à Périgueux.

Mme Rousset, née Lasserre (Anne-Louise); 37 ans de services chez M. le docteur Chevalier et sa famille à Bergerac.

DOUBS

Médaille d'argent.

Mme Clerc, née Henry (Jeanne-Amédée-Charlotte); 32 ans de services au cimetière israélite à Besançon.

Mme Laffly, née Vieille (Anna-Victoria); 43 ans de services chez M. Renaud à Malbuisson.

Mlle Laffly (Marie-Appoline-Alexandrine); 42 ans de services chez Mme Chapuset à Malbuisson.

M. Lockert (Georges-Elie); 34 ans de services chez Mme Amstutz à Meslières.

DROME

Médaille d'argent.

Mlle Duc (Adrienne-Noémie); 31 ans de services chez Mlle Tabaret à Romans.

Mme Sevenier, née Rigord (Louise); 40 ans de services chez M. et Mme Teste à Montélimar.

EURE

Médaille de vermeil.

M. Raffy (Jules-Frédéric); 52 ans de services en l'étude de Me Daverton, notaire à Ecouis.

EURE-ET-LOIR

Médaille d'argent.

M. Alexandre (Julien-Emile-Marie); 23 ans de services à la caisse d'épargne de Dreux. A fait des versements supplémentaires pour majorer sa pension de retraite.

GARD

Médaille de vermeil.

Mme Fasquelle, née Raymond (Louise-Marie); 51 ans de services chez M. Paut à Nîmes.

Médaille d'argent.

Mme Deleuze, née Boissier (Marie-Louise); 26 ans de services à l'école technique des mines d'Alès, à Alès. A fait des versements supplémentaires pour majorer sa pension de retraite.

GARONNE (HAUTE-)

Médaille d'argent.

Mme Hygen, née Prosper (Alice); 32 ans de services chez M. le docteur Py à Toulouse.

Mlle Sarrabayrouse (Berthe); 35 ans de services chez Mme Le Goux à Toulouse.

GIRONDE

Médaille d'argent.

Mlle Bezineau (Eléonore); 35 ans de services chez Mme Ferotin à Libourne.

Mlle Comet (Virginie-Laure); 34 ans de services chez M. Richaume à Bordeaux.

Mme Roumat, née Bergès (Rosalie); 39 ans de services chez Mme Colin, villa « Tipperary », à Arcachon.

Mme Vallade, née Aubinat (Marie-Louise); 35 ans de services dans la famille Soupre-Crabit à Libourne.

ILLE-ET-VILAINE

Médaille d'argent.

Mlle Berhault (Angélique-Louise); 33 ans de services chez M. Dagorne à Rennes.

Mlle Gatinet (Marie-Jeanne); 30 ans de services chez Mlle Gérard à Rennes.

Mlle Letue (Joséphine); 42 ans de services chez Mme Samoyeau à Combourg.

INDRE-ET-LOIRE

Médaille d'argent.

M. Buard (Eugène-Auguste); 47 ans de services chez M. le marquis de Chénerilles à Azay-le-Rideau.

M. Dory (Pierre-Marie-Joseph); 42 ans de services chez Mlle de La Panouse à Nouzilly.

Mlle Guyonvarch (Alice); 41 ans de services dans la famille Rousseau-Morineau à la Roche-Corbon.

Mlle Mercier (Maria-Berthe); 30 ans de services chez Mme Chauvin à Tours.

Mme Nicoullaud, née Perrochon (Emilienne); 39 ans de services dans la famille Desjobert à Tours.

Mlle Rateau (Marie-Rose); 34 ans de services chez Mme Bachelier à Tours.

M. Teillet (François); 33 ans de services chez Mlle de La Panouse à Nouzilly.

ISERE

Médaille d'argent.

Mlle Bossan (Constance-Marie); 30 ans de services chez Mme Laurent à la Sone.

Mlle Fournier (Marie); 44 ans de services aux hôpitaux civils de Grenoble à Latronche.

LANDES

Médaille de vermeil.

M. Baradat (Bertrand-Jules); 50 ans de services dans la famille Camiade à Gaas, par Puoillon.

Médaille d'argent.

Mme Bacarrère, née Geneaus (Lucie); 31 ans de services chez M. Crabos à Saint-Sever.

Mlle Belin (Marilys); 32 ans de services dans l'établissements des lazaristes à Dax.

Mlle Donjus (Marguerite-Angèle); 31 ans de services chez Mme Lassègue à Mimbaste.

LOIR-ET-CHER

Médaille de vermeil.

M. Hallé (Baptiste); 55 ans de services dans la famille Léglese-Reboul à Oucques.

Médaille d'argent.

M. Fretault (Emile-Louis); 29 ans de services chez M. Chevalier aux Ilies-de-la-Motte, près de Montrichard. A élevé plus de quatre enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.

Mlle Jourdain (Marie-Camille-Armandine); 32 ans de services chez M. le commandant Lecomte à Vendôme.

LOIRE

Médaille de vermeil.

M. Senoterre (Nicolas-Antoine); 51 ans de services dans le notariat à Feurs.

LOIRE-INFERIEURE

Médaille d'argent.

Mlle Bachelier (Marie); 35 ans de services dans la famille Toublanc et Perrin à Nantes.

Mlle Guilbaud (Marie-Julia); 36 ans de services chez M. Liberge à Nantes.

Mlle Guillerme (Vincente-Marie); 32 ans de services chez M. Batard à Nantes.

Mlle Thulot (Marie-Louise); 33 ans de services chez Mme Chevalier-Chanteple à Préfailles.

LOIRET

Médaille d'argent.

M. Barrier (Léon-Georges-Eugène); 37 ans de services en l'étude de Me Quoniam, notaire à Châteauneuf-sur-Loire.

Mlle Rat (Marie-Louise); 45 ans de services dans la famille Leblanc-Montcillet à Glen.

MAINE-ET-LOIRE

Médaille de vermeil.

Mlle Bosse (Anne-Pauline); 31 ans de services chez Mme Gauvain à Montreuil-sur-Maine par le Lion-d'Angers.

Mme L'Hotellier, née Lomer (Léonide); 50 ans de services chez Mme Bonin à Angers.

M. Marais (Joseph-Alphonse-René); 50 ans de services à la chambre départementale des notaires de Maine-et-Loire à Angers.

Médaille d'argent.

Mme Jacquet, née Boussion (Anne-Marie); 42 ans de services chez Mme Cocard à Angers.

Mme L'Hôtellier, née Lomer (Léonide); plus de 30 ans de services chez Mme Bonnin à Angers.

M. L'Hotellier (Joseph-Marie-Julien); 42 ans de services chez Mme Bonnin à Angers.

MANCHE

Médaille d'argent.

Mme Brionne, née Bailleul (Marie-Clémentine-Antoinette); 34 ans de services dans la famille Devilly à Argouges.

Mlle Gence (Anne-Angèle); 35 ans de services chez M. Daussy à Pontorson.

Mlle Perot (Marie-Sainte); 30 ans de services chez M. Letemeur à Saint-Lô.

M. Perrotte (Louis-Paul-François); 33 ans de services en l'étude de Me Hamel, notaire à Saint-Pierre-l'Eglise.

MARNE

Médaille de vermeil.

Mlle Reve (Flore-Pauline dite Rosa); 59 ans de services chez M. Gonthier à Reims.

MARNE (HAUTE-)

Mme Litzinger, née Jeanson (Lucie); 52 ans de services à la garderie d'enfants de la ville de Wassy, à Wassy.

MAYENNE

Médaille d'argent.

Mme Berru, née Rousseau (Aimée-Augustine-Désirée); 32 ans de services à la mairie de Craon, à Craon.

M. Bourdin (Henri-François-Sébastien); 38 ans de services à la succursale de la caisse d'épargne de Laval à Bourgneuf-la-Forêt.

Mlle Chevreul (Marie-Célestine); 44 ans de services à l'hôpital de Château-Gontier, à Château-Gontier.

M. Clément (François-Louis-Joseph); 37 ans de services à la caisse d'épargne de Laval, à Laval.

Mlle Ferré (Victorine); 32 ans de services à l'hôpital de Château-Gontier, à Château-Gontier.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Médaille d'argent.

Mlle Bridey (Honorine-Marie); 30 ans de services chez Mme Deiconinete à Nancy.

M. Noël (Charles-Victor); 37 ans de services à l'hospice de Vézelise, à Vézelise.

M. Notaire (Louis-Albert); 35 ans de services au greffe du tribunal civil de première instance de Briey, à Briey.

MEUSE

Médaille de vermeil.

M. Royer (Georges-Maurice); 50 ans de services en l'étude de Me Rouy, notaire à Revigny-sur-Ornain à Brabant-le-Roi.

MORBIHAN

Médaille de vermeil.

Mme Tessier (Esther-Alexandrine-Marie); 59 ans de services chez M. de Talhouet à Quelneuc.

MOSELLE

Médaille de vermeil.

M. Maguin (Jules); 57 ans de services chez Mlle Puymaigre à Inglange.

Médaille d'argent.

Mlle Dorr (Maria); 41 ans de services chez M. Weill à Sarralbe.

Mlle Habes (Adolphe); 30 ans de services à la trésorerie générale de la Moselle à Metz.

NORD

Médaille d'argent.

Mlle Baillieu (Euphrasie-Philomène); 35 ans de services dans la famille Navarre-Paindavoine à Lille.

Mlle Sénéchal (Marie); 40 ans de services chez Mlle Fievet à Iwuy.

OISE

Médaille d'argent.

Mme Allet, née Ducos (Marguerite-Félicie); 31 ans de services aux hospices civils de Méru, à Méru.

M. Jaudran (Martial); 30 ans de services en l'étude de Me Getti, avoué et son successeur à Beauvais.

M. Leroy (Robert-Marcel); 26 ans de services aux établissements hospitaliers de Compiègne, à Compiègne.

Mme Quignot, née Baudère (Marthe-Ismaéline); 30 ans de services chez Mme Le Clerc à Beauvais.

Mme Rigneault, née Milaine (Anne-Marie); 39 ans de services chez Mme Dussaussay à Flavacourt.

Mme Thierret, née Bigaut (Mathilde); 30 ans de services chez M. Delaherche à la Chapelle-aux-Pots.

ORNE

Médaille d'argent.

Mlle Lebon (Renée-Louise-Joséphine); 36 ans de services chez Mme Perrier à Saint-Christophe-le-Jajolet.

Mme Soive, née Gaucher (Marie-Augustine-Germaine); 30 ans de services chez M. Hurel à Saint-Hilaire-sur-Rille.

Mme Terrade, née Darche (Philomène-Elie); 36 ans de services chez Mme Perrier à Saint-Christophe-le-Jajolet, par Vrigny.

PAS-DE-CALAIS

Médaille d'argent.

M. Camus (Bénoni-Lucien-Joseph); 41 ans de services chez Mlle du Bos à Couturelles, par Saulty.

Mlle Ducatel (Virginie); 42 ans de services chez MM. Brehon à Lens.

M. Minart (Marcel); 26 ans de services à la caisse d'épargne d'Arras, à Arras. Mutualiste depuis plus de dix ans.

Mlle Vendeville (Julienne); 37 ans de services chez M. Leroy à Carvin.

PUY-DE-DOME

Médaille d'argent.

Mme Dumont, née Méloux (Marie-Valentine); 31 ans de services chez Mme Dubousset à Clermont-Ferrand.

Mlle Lenègre (Blandine); 35 ans de services chez Mme Andrivon à Arsàès-Favets.

PYRENEES (BASSES-)

Médaille de vermeil.

Mlle Benquet (Marie-Marthe); 50 ans de services chez Mme Cazalis à Bayonne.

Mlle Burbaillasse (Léontine-Marie-Estelle); 50 ans de services à l'ouvroir de la Miséricorde à Pau.

Mlle Claverie (Marianne-Désirée); 51 ans de services à l'ouvroir de la Miséricorde à Pau.

Mlle Recaborde (Angèle-Marie); 50 ans de services à l'ouvroir de la Miséricorde à Pau.

M. Soueix (Joseph-Alexandre); 56 ans de services au collège classique de jeunes filles à Pau.

Médaille d'argent.

Mlle Chabanne (Marie); 35 ans de services chez M. le docteur Colombier à Pau.

Mlle Duforat (Maria); 30 ans de services chez M. de La Teyssonnière à Pau.

Mlle Etchart (Louise); 46 ans de services chez M. Blanleuil à Biarritz.

M. Jaymes (Paul); 34 ans de services chez M. Labourdette à Pau.

Mme Larrecq, née Nazart (Thérèse); 47 ans de services chez M. Brugnot Casalis à Pau.

M. Loustau (Alexis); 40 ans de services en l'étude de Me Loustalet, notaire à Pau.

Mme Monteil, née Lacraverie (Jeanne-Marie); 36 ans de services chez M. Ribère à Assat.

M. Monteil (François-Marcel); 37 ans de services chez M. Ribère à Assat.

PYRENEES (HAUTES-)

Médaille d'argent.

Mlle Bourlier de Beauregard (Marie-Marguerite); 36 ans de services chez M. Boudens à Tarbes.

M. Cuyaubère (Julien); 43 ans de services à l'institution de Saint-Pé, à Saint-Pé-de-Bigorre.

PYRENEES-ORIENTALES

Médaille de vermeil.

Mlle Durand (Anna); 30 ans de services dans la famille Puig-Saisset à Perpignan.

Médaille d'argent.

Mlle Bilger (Catherine); 40 ans de services au sanatorium maritime de Banyuls-sur-Mer, à Banyuls-sur-Mer.

M. Delxonne (François); 32 ans de services en l'étude de Me Robert, avoué à Perpignan.

M. Ginestou (Louis); 32 ans de services en l'étude de Me Galinier, avoué près le tribunal civil de Perpignan et de son prédécesseur à Perpignan.

Mlle Lamaud (Marie); 34 ans de services au sanatorium maritime de Banyuls-sur-Mer, à Banyuls-sur-Mer.

M. Reyes (Félix); 36 ans de services en l'étude de Me Vidal, avoué près le tribunal civil de Perpignan et de son prédécesseur à Perpignan.

Mlle Salomon (Marie); 31 ans de services chez M. et Mme Frasez à Sournia.

Mme Toulza, née Viviès (Jeanne); 35 ans de services au sanatorium maritime de Banyuls-sur-Mer, à Banyuls-sur-Mer.

M. Toulza (Jean-Jules); 35 ans de services au sanatorium maritime de Banyuls-sur-Mer, à Banyuls-sur-Mer.

RHIN (BAS-)

Médaille de vermeil.

M. Arbogast (Joseph); 56 ans de services chez M. Monnier, le Mullerhof, par Urmatt.

M. Baehr (Auguste); 50 ans de services en l'étude de Me Greiner, notaire à Barr.

Mlle Barth (Madeleine); 50 ans de services chez Mme Knittel à Strasbourg.

Mlle Jeser (Sophie); 52 ans de services dans la famille Leser à Strasbourg.

Mlle Lux (Madeleine-Marie); 51 ans de services dans la famille Schaeffner-Stiegler à Saverne.

Médaille d'argent.

Mlle Balliet (Emile); 30 ans de services chez M. Moeder à Strasbourg.

Mlle Staehler (Catherine-Marie); 33 ans de services chez Mme Noth à Saverne.

M. Wolf (Emile-François); 34 ans de services chez Mme Baer à Romanswiller.

Mlle Zimmermann (Catherine); 49 ans de services dans la famille Tardivon-Vanegue à Dettwiller.

RHIN (HAUT-)

Médaille de vermeil.

Mlle Kacheihoffer (Marie-Annie); 50 ans de services dans la famille Vauthier, à Colmar.

Médaille d'argent.

Mlle Gross (Joséphine); 31 ans de services à la Goutte de Lait, à Guebwiller.

M. Haumesser (Edouard); 35 ans de services en l'étude de Me Baradé, avocat à Colmar.

Mlle Hupp (Hortense); 36 ans de services chez M. Novak, à Guebwiller.

Mme Metzger, née Kimmerlin (Marie-Anne-Louise); 32 ans de services chez M. et Mme Steiner (Mathieu), à Mulhouse.

RHONE

Médaille de vermeil.

Mlle Lièvre (Jeanne-Claudine); 60 ans de services chez Mme Bredy, à Tassin-la-Demi-Lune.

Médaille d'argent.

Mlle Blanc (Jeanne-Louise); 36 ans de services à la caisse d'épargne du Rhône, à Lyon.

Mme Bottex, née Blanc (Marie-Caroline); 31 ans de services chez Mme Bocuze, à Lyon.

M. Bottex (Marius); 31 ans de services chez Mme Bocuze, à Lyon.

Mme Ducroux, née Bargaud (Zélie-Augustine); 45 ans de services chez Mme Bocuze, aux Ardillats.

Mme Gelin, née Jacquet (Jeanne-Félicie); 35 ans de services dans la famille Vézinet, à Lyon.

Mlle Gromier (Anne-Marie-Augustine); 20 ans de services à la caisse d'épargne du Rhône, à Lyon. Mutualiste depuis plus de 10 ans.

Mme Javelot, née Javelot (Reine-Marie-Antoinette); 21 ans de services à la caisse d'épargne du Rhône, à Lyon. Mutualiste depuis plus de 10 ans.

Mlle Soubeyrand (Lydie-Elisa-Marie); 25 ans de services chez Mme Flotard d'Arnal, à Lyon. Mutualiste depuis plus de 10 ans.

SAONE (HAUTE-)

Médaille de vermeil.

M. Gonnin (François-Achille); 51 ans de services dans la famille Monnier, à Dampierre-sur-Linotte.

M. Roberjot (Claude); 51 ans de services dans la famille Monnier, à Dompierre-sur-Linotte.

SAONE-ET-LOIRE

Médaille de vermeil.

Mlle Rigollet (Marie-Julie); 50 ans de services chez M. Cordier, à Louhans.

Mlle Voillement (Camille-Marie-Thérèse); 73 ans de services chez Mme Violet et sa famille, à Chalon-sur-Saône.

Médaille d'argent.

Mlle Chapey (Philiberte); 37 ans de services chez M. Souffrant, au Creusot.

Mme Lemoine, née Terreau (Marie); 36 ans de services dans la famille Georjon-Domonmérot, à Autun.

Mme Paqueriau, née Teslu (Victorine-Joséphine); 31 ans de services chez Mme Narcy, à Autun.

Mlle Parize (Jeanne); 29 ans de services dans la famille Guiguot, à Autun.

SARTHE

Médaille de vermeil.

Mlle Boulard (Rosalie-Thérèse); 50 ans de services dans la famille du docteur X. Mordrel, au Mans.

Médaille d'argent.

Mlle Enoux, née Gougeon (Alphonsine); 30 ans de services au pensionnat Saint-Joseph, à Sillé-le-Guillaume.

Mme Huget, née Lebert (Louise-Joséphine); 33 ans de services chez Mme Cabaret, à Coudrecieux.

M. Le Bouffant (Yves); 33 ans de services chez la comtesse de Ruillé, à Luché-Pringé.

SAVOIE

Médaille d'argent.

Mlle Gourlin (Jeanne-Aline-Eugénie); 30 ans de services chez le docteur Béchard, à Tresserve.

SEINE

Médaille de vermeil.

Mme Pelletier, née Mezescazes (Germaine); 50 ans de services dans l'immeuble sis 3, quai Voltaire, à Paris (7e).

M. Pion (Louis-Emile-Frédéric); 50 ans de services au magasin central des hôpitaux, 36, rue Georges-Elié, à Bondy.

M. Royer (Gustave-Eugène); 43 ans de services chez M. Galicier, 5, avenue Emile-Deschanel, à Paris (7e). A fait des versements supplémentaires pour majorer sa pension de retraite.

Mme Salomon, née Picard (Francine-Georgette); 50 ans de services dans l'immeuble sis 19, rue Barbès, à Ivry.

Médaille d'argent.

Mme Allain, née Paris (Jeanne-Gabrielle); 34 ans de services dans l'immeuble sis 4, rue de Belfort, à Paris (11e).

Mlle Ammonier (Marie); 32 ans de services dans la famille Lefèvre, 7, rue de Betzunce, à Paris (10e).

Mme Bellissant, née Leroy (Berthe-Octavie); 35 ans de services à l'Union des sociétés de tir de France, 68, rue Médéric, à la Garenne-Colombes.

M. Beulay (Zéphir); 30 ans de services dans l'immeuble sis 102 *bis*, avenue Michel-Bizot, à Paris (12e).

Mlle Beyria (Henriette-Jeanne); 36 ans de services chez M. Girard, 24, rue François-Ier, à Paris (8e).

Mme Bordeaux, née Brèche (Marguerite); 32 ans de services dans l'immeuble sis 19, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16e).

Mlle Brunelet (Jeanne-Charlotte); 31 ans de services chez Mme Sireygeol, 11 *bis*, rue Escudier, à Boulogne-sur-Seine.

M. Caillet (Georges-Auguste); 32 ans de services au couvent Notre-Dame de Sion, à Paris (6e), 81, rue d'Assas.

Mme Carlon, née Jullien (Lucie); 30 ans de services chez M. Alberiella, à Paris (19e), 119, rue de Crimée.

Mme Casic, née Chappuis (Laure-Pétronille); 33 ans de services dans l'immeuble sis 41, rue du Simplon, à Paris (18e).

Mme Chanel, née Guillotin (Adèle-Rosalie-Marie); 32 ans de services dans l'immeuble sis 30, rue Dauphine, Paris (6e).

Mme Charlot, née Blanchet (Germaine-Andrée-Marie); 30 ans de services chez M. et Mme Laplerre, à Paris (17e), 179, boulevard Pereire.

Mme Corvaisier, née Carlou (Anne); 35 ans de services en l'immeuble sis 3, rue de l'Amiral-Courbet, à Paris.

Mlle Cueille (Julienne); 33 ans de services chez M. et Mme Graille, à Paris (11e), 2, rue Georges-de-Porto-Riche.

Mme Daviet (Berthe-Victorine-Louise); 30 ans de services à la caisse d'épargne de Paris, à Paris (8e), 8 au 21, rue de Léningrad.

Mme Delbut, née Tribie (Marie); 35 ans de services dans l'immeuble sis 59, rue Saint-André-des-Arts, à Paris (6e).

Mme Dubray, née Laloy (Rose-Flore-Maria); 40 ans de services dans l'immeuible sis 24, rue Turbigo, à Paris (2e).

Mlle Ducrot (Amélie-Alice-Micheline); 30 ans de services chez M. Desjeux, à Paris (6e), 4, rue Joseph-Bara.

Mme Duret, née Lyonnet (Françoise-Elisabeth); 36 ans de services dans l'immeuble sis à Paris, 27, rue des Cordelières (13e).

Mme Edmond, née Maury (Irène); 35 ans de services chez M. et Mme Borderel, 25, rue de la Petite-Fontaine, à Vitry-sur-Seine.

Mme Ensarguelx (Marie); 33 ans de services dans l'immeuble sis 117, rue Nationale, à Paris (13e).

M. Gauroy (Georges-Achille-Fernand); 33 ans de services au syndicat général de garantie du commerce et de l'industrie, à Paris (18e), 23, rue des Amiraux.

Mme Georget, née Souris (Florine); 30 ans de services dans l'immeuble sis à Paris (18e), 3, rue Etienne-Jodelle.

Mme Geopfert, née Esbelin (Marie); 36 ans de services au théâtre national de l'Odéon, à Paris (14e), 4, rue Schœlcher.

Mlle Guyon (Julia-Anastasie); 36 ans de services chez Mme Monnot, à Saint-Mandé, 12, avenue Foch.

Mlle Hartmann (Marie-Lydie-Jeanne); 30 ans de services chez M. Louis Marin, à Paris (11e), 87, rue d'Alésia.

Mme Jacques, née Roger (Eugénie-Marie); 37 ans de services dans l'immeuble sis 12, rue Etienne-Dolet, à Paris (20e).

Mme Lacombe, née Noé (Louise-Francine); 42 ans de services dans la famille Gimon Lavastre, à Levallois-Perret, 5, boulevard Bineau.

Mme Lambert, née Theveux (Marie-Rose); 42 ans de services dans l'immeuble sis 53, rue Bargue, à Paris (15e).

Mme Leroy, née Meuriot (Pierrette); 40 ans de services dans l'immeuble sis 6, rue Pinel, à Saint-Denis.

Mme Lignères, née Bidal (Louise-Marguerite); 30 ans de services chez M. Gernez, conseil juridique à Charenton, 80, rue de Paris.

Mlle Martel (Aline-Angéline); 30 ans de services chez Mme Jumentier, à Paris (7e), 1, rue de Narbonne.

Mlle Maupillier (Marie-Constance); 37 ans de services chez M. Imbert, à Paris (16e), 36, boulevard Suchet.

Mlle Mortier (Félicité-Adèle); 30 ans de services chez Mme Blum, à Paris (1er), 11, rue du Pélican.

Mme Nigond, née Perrin (Lucie-Marie); 33 ans de services dans l'immeuble sis 11, rue Raymond-Losserand, à Paris (14e).

Mme Papillon, née Bussière (Henriette-Nathalie); 34 ans de services dans l'immeuble sis 67, avenue Kléber, à Paris (16e).

Mme Pierre, née Deshors (Catherine); 30 ans de services chez M. et Mme de la Taille, à Paris (7e), 21, rue de Beaune.

Mme Pinault, née Morin (Mélanie-Jeanne); 31 ans de services dans l'immeuble sis à Paris (16e), 32, avenue Bugeaud.

Mlle Roux (Marguerite); 30 ans de services chez Mme Sauvage, à Paris (8e), 116, rue de La Boétie.

Mlle Schaffhausser (Marie-Madeleine); 31 ans de services chez M. Tixier, à Paris (16e), 15, avenue Poincaré.

Mme Senailles, née Marchand (Désirée-Marie-Joséphine); 30 ans de services dans l'immeuble sis 4, rue du Général-Henrion-Bertier, à Neuilly-sur-Seine.

Mme Spies, née Pitz (Rosalie); 36 ans de services dans l'immeuble sis 10, rue des Lyanes, à Paris (20e).

M. Tagot (Maurice-Henri); 34 ans de services chez Mme Lami, à Paris (16e), 51, rue Scheffer.

Mme Trochet, née Lott (Méric-Alice); 31 ans de services dans l'immeuble sis 10, rue Coysevox, à Paris (18e).

Mlle Valence (Léonie); 36 ans de services chez M. le docteur Tournier, à Paris (10e), 2, rue Perdonnet.

Mlle Vial (Percier-Célestine-Augustine); 36 ans de services chez Mme Fournier, à Paris (5e), 20, rue Pierre-Curie.

SEINE-INFERIEURE

Médaille d'argent.

Mme Deschamps, née Leroux (Rosa-Marie-Juliette); 40 ans de services dans la famille Horstmann, à Varengeville-sur-Mer.

Mme Duhamel, née Ferry (Julia-Augustine); 35 ans de services chez Mme Carpentier, à Montivilliers.

M. Lecoquière (Florentin-André); 34 ans de services en l'étude de Me Hervieu, avocat agréé au tribunal de commerce de Rouen, à Rouen.

Mlle Queval (Hélène-Geneviève-Yvonne); 30 ans de services chez Mme Lelaumier, au Havre.

Mlle Troy (Agnès); 37 ans de services chez Mme Bréant, à Rouen.

SEINE-ET-MARNE

Médaille de vermeil.

Mme Bouvier, née Noël (Juliette-Augustine); 52 ans de services chez Mlle Mouthier, à Saint-Faron par Lizy-sur-Ourcq.

M. Bouvier (Lucien); 52 ans de services chez Mlle Mouthier, à Saint-Faron par Lizy-sur-Ourcq.

M. Fresne (Edouard-François); 51 ans de services en l'étude de Me Souplet, notaire et ses prédécesseurs, à Faremoutiers.

Médaille d'argent.

Mme Blanchot, née Gueuvin (Alice-Octavie); 45 ans de services chez Mlle Lebon, à Coulommiers.

Mlle Borfiga (Joséphine); 30 ans de services chez Mme Chasles, à Verneuil-l'Etang.

Mme Cousin, née Gentils (Marie-Ernestine); 50 ans de services chez Mme Chevillot, à Fontainebleau.

M. Dujeu (René-Louis-Auguste); 40 ans de services en l'étude de Me Prunet, avoué à Meaux.

Mlle Garnier (Aimée-Julia); 40 ans de services chez Mme Lhermey, à Provins.

M. Loriot (Alphonse); 30 ans de services à la caisse d'épargne de Coulommiers, à Coulommiers.

M. Mirat (Roger-Désiré); 22 ans de services à la caisse d'épargne de Coulommiers, mutualiste depuis plus de 10 ans, a élevé plus de 4 enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, à Coulommiers.

SEINE-ET-OISE

Médaille de vermeil.

M. Vouriot (Charles-Just); 50 ans de services en l'étude de Me Fontana, notaire à Bellevue.

Médaille d'argent.

Mme Berthelot, née Genet (Marguerite-Augustine); 30 ans de services en l'étude de Me Villet, avoué près le tribunal civil de Rambouillet, à Rambouillet.

Mme Collet, née Cubertafond (Antoinette); 30 ans de services chez Mme Happe, à Saint-Germain-en-Laye.

Mme Enard, née Villette (Marie-Louise); 42 ans de services dans l'immeuble sis 8, rue de l'Isly, à Paris (8e), à Sevran.

Mme Lefèvre, née Marinant (Louise); 30 ans de services chez Mme Valadon, à Deuil.

M. Lhardy (Emile); 34 ans de services à l'asile national du Vésinet, au Vésinet.

Mlle Mandin (Alphonsine); 30 ans de services chez M. et Mme Bertaux, à Santeny.

M. Sarassat (Marcel); 32 ans de services en l'étude de Me Labour, notaire à Franconville.

M. Turc (Maurice); 34 ans de services en l'étude de Me Labour, notaire à Franconville.

Mlle Villeneuve (Anne-Marie); 36 ans de services chez M. Noyer, à Versailles.

SOMME

Médaille de vermeil.

M. Boidin (Gaston); 50 ans de services à la caisse d'épargne d'Amiens, à Amiens.

Médaille d'argent.

M. Vasse (Henri-Jules-Léon); 32 ans de services en l'étude de Me Duroyon, notaire à Amiens.

TARN

Médaille d'argent.

M. Barnabé (Philémon-François); 32 ans de services dans l'immeuble sis à Paris, 127, boulevard Raspail, à Albi.

Mlle Maffre (Hélène-Marie); 36 ans de services dans la famille Piton à Castres.

TARN-ET-GARONNE

Médaille de vermeil.

M. Loubradou (Jules); 50 ans de services chez M. le docteur Manhavial à Montauban.

Médaille d'argent.

Mme Roux, née Bonnet (Marie); 34 ans de services à la société de secours mutuels de Saint-Vincent-de-Paul à Montauban.

VAR

Médaille d'argent.

M. Bonet (Louis-Vincent-Henri); 30 ans de services en l'étude de Me Ollivier, notaire à Toulon.

VAUCLUSE

Médaille d'argent.

Mlle Chauvin (Clémence-Philippine); 42 ans de services chez M. Abric à Avignon.

VENDEE

Médaille de vermeil

Mlle Berteaud (Victorine-Augustine-Louise); 50 ans de services chez Mme Cesbron-Rousseau à la Pommeraie-sur-Sèvre.

Médaille d'argent.

Mme Allain, née Raveleau (Marie-Célestine); 30 ans de services chez Mme de Bermond d'Auriac aux Herbiers.

Mlle Billoteau (Catherine-Marie-Lydie); 30 ans de services chez M. Genot à Saint-André-d'Ornay.

M. Bouard (Théodore-Aimé-Constant); 32 ans de services chez M. le docteur Choyau à la Roche-sur-Yon.

Mlle Brouet (Agnès-Marie-Augustine); 32 ans de services chez Mme Blanchard, à Anlière, commune de Cugaud.

Mlle Hardouin (Anne-Zelia-Rosalie-Marie); 48 ans de services dans la famille Halochet-Weizsacker à Olonne-sur-Mer.

Mlle Ouvrard (Louise-Lucie-Ernestine); 35 ans de services dans la famille Rigaud à Luçon.

Mlle Paineau (Jeanne-Anatolie-Apollonie); 34 ans de services chez Mme Phelipon à Luçon.

Mme Pajot, née Averly (Rosalie-Ernestine); 45 ans de services chez M. le docteur Guérin au bourg de Saint-Jean-de-Monts.

VIENNE

Médaille de vermeil.

M. Fradet (Antoine); 54 ans de services chez M. Bourgain et le comte de Murard à Montamise.

M. Rolland (Charles); 50 ans de services dans la famille Scheffer-Millet à Monts-sur-Guesnes.

Médaille d'argent.

M. Lucas (Paul); 26 ans de services à la caisse d'épargne de Montmorillon. Mutualiste depuis plus de 10 ans à Montmorillon.

Mme Patrier, née Bouyer (Marie-Louise); 32 ans de services chez M. Lafond à Poitiers.

M. Tardif (Henri-Edmond); 34 ans de services à la caisse d'épargne de Châtellerault, à Châtellerault.

VIENNE (HAUTE-)

Médaille d'argent.

Mme Chambaretaud, née Dussartre (Louise); 35 ans de services dans la famille Tarrade à Châteauneuf-la-Forêt.

VOSGES

Médaille d'argent.

Mlle Boulanger (Juliette-Marie); 39 ans de services chez M. Munier à Epinal.

M. Leromain (Paul-Léon); 34 ans de services à la caisse d'épargne de Saint-Dié, à Saint-Dié.

ALGER

Médaille d'argent.

Mme Visedo, née Armand (Jeanne); 26 ans de services chez Me Morinaud, avocat à la cour d'appel d'Alger, à Alger.

CONSTANTINE

Médaille d'argent.

Mme Grech, née Di Costanzo (Françoise); 25 ans de services à l'école et au cours complémentaire Buisson à Philippeville.

M. Kerboua Ali dit Youcef ben Ahmida; 26 ans de services chez M. le docteur Ciavaldini à El-Arrouch.

Mme Lopez, née Diez (Casilda); 26 ans de services chez M. Laussat à Bône.

Mlle Mabru (Marie); 26 ans de services chez Mme de Sainte-Croix à Constantine.

M. Mimoun (Hadj-Smaïn); 27 ans de services en l'étude de Me Prudhomme, avocat au barreau de Constantine, à Constantine.

ORAN

Médaille d'argent.

Mme Bazile, née Ramos (Thérèse); 34 ans de services à l'école maternelle de Beymouth à Mostaganem.

M. Borthelle (Joseph); 30 ans de services chez M. le docteur Jarsaillon à Oran.

Mlle Carle (Rose-Marguerite); 33 ans de services à l'école maternelle de Matemore à Mostaganem.

Mlle Guillo (Marie); 26 ans de services à l'école maternelle de Beymouth à Mostaganem.

M. Rougab Mohamed ould Bel Abbès; 22 ans de services en l'étude de M Huertas à Sidi-Bel-Abbès.

M. Touboul (Prosper); 26 ans de services chez Me Tabet, avocat au barreau d'Oran, à Oran.

MAROC

M. Semiob Messod; 30 ans de services en l'étude de Me Cruel, avocat au barreau de Casablanca, à Casablanca.

MARTINIQUE

Médaille de vermeil.

Mlle Elana (Athénais-Scholastique); 40 ans de services dans la famille Roy (Camille) à Fort-de-France.

Médaille d'argent.

Mlle Banchelin (Marie-Philomène); 28 ans de services chez M. Rimbaud à Fort-de-France.

Mlle Chalonec (Richard-Marie-Joseph); 34 ans de services dans la famille Roy (Camille) à Fort-de-France.

Mlle Eustache (Robertine-Emilie); 29 ans de services chez Mme Rimbaud à Fort-de-France.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 29 janvier 1947 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement et notamment du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature,

Décrète:

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Perrics (Fernand), directeur des pensions, à qui délégation de signature a été donnée par arrêté du 24 janvier 1947, délégation est donnée à M. Beaubois (Lucien), sous-directeur des pensions, à l'effet de signer, au nom du ministre des anciens combattants et victimes de guerre, les décisions relatives aux affaires suivantes rentrant dans les attributions de ce service:

1° Demandes de pensions ou allocations fondées sur l'invalidité, le décès ou la durée des services;

2° Demandes relatives à la retraite du combattant;

3° Demandes de secours;

4° Suppressions ou réductions de pensions prononcées par application des dispositions relatives à la revision des pensions abusives;

5° Exonération du reversement des sommes indûment perçues au titre d'allocations provisoires d'attente, par les veuves, orphelins et ascendants.

Art. 2. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 janvier 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 5 février 1947 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu l'article 1er du décret du 17 août 1938;

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement et notamment du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature,

Décrète:

Art. 1er. — Délégation est donnée aux directeurs départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre et aux chefs de section en faisant fonction, à l'effet de signer, au nom du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, les décisions de mise en payement et de suspension de payement de l'allocation spéciale de la loi du 22 mars 1935.

Art. 2. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

FRANÇOIS MITTERRAND.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Circulaire n° 18 relative à l'introduction, l'accueil et l'implantation des immigrants et de leurs familles.

Additif au *Journal officiel* du 5 février 1947 (p. 1250).

Modèles des trois annexes à la circulaire désignée ci-dessus.

OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION
2, rue Paul-Cézanne,
Paris (8e)

Tél. : Elysées 55 20.

Le directeur de l'office national d'immigration à M. le directeur départemental de la population (inspection sociale de la population) de .....

OBJET

AVIS D'INTRODUCTION D'IMMIGRANTS TRAVAILLEURS ETRANGERS

J'ai l'honneur de vous aviser que les travailleurs étrangers ci-après ont été mis à la disposition de ..... employeur ci-dessous mentionné, domicilié dans votre département, par contrat d'introduction dûment visé par le ministère du travail et de la sécurité sociale.

NUMÉRO du contrat.	NOM DE L'IMMIGRANT	MÉTIER OU PROFESSION	NATIONALITÉ	EMPLOYEUR	ADRESSE	OBSERVATIONS Immigrants arrivés	
						avec leur famille.	sans leur famille.

Le directeur de l'office national de l'immigration,

NOTA. — Cette lettre d'avis est adressée, dès la mise de l'immigrant travailleur à la disposition de l'employeur, à l'inspecteur départemental de la population dont relève le lieu d'emploi.

OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION
2, rue Paul-Cézanne,
Paris (8e)

Tél. : Elysées 55 20.

Le directeur de l'office national d'immigration à M. le directeur départemental de la population de .....

OBJET

AVIS D'INTRODUCTION D'UNE FAMILLE DE TRAVAILLEUR ETRANGER IMMIGRE

J'ai l'honneur de vous aviser que, comme suite à la demande d'introduction n° ..... visée par vos soins le ....., la famille du travailleur étranger (1) ....., et composée des membres énumérés ci-après, a été dirigée sur le domicile du requérant à l'adresse suivante .....

NOMS DES IMMIGRANTS		NATIONALITÉ	DEGRÉ DE PARENTÉ avec le chef de famille qu'elle rejoint.	AGE	PROFESSION ou métier.	OBSERVATION sur l'état sanitaire.
Nom.	Prénoms					

Le directeur de l'office national d'immigration,

Date : .....

Signé :

(1) Mettre le nom et le prénom du chef de famille signataire de la demande d'introduction.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION

INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE LA POPULATION
de .....
Adresse .....
Téléphone .....

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE D'INTRODUCTION POUR UNE FAMILLE DE TRAVAILLEUR ETRANGER IMMIGRE (1)

Numéro (2) .....

Je soussigné ..... sollicite l'introduction en France des membres de ma famille énumérés ci-après et déclare être en mesure de les accueillir à mon foyer familial installé dans le logement retenu à ma disposition à l'adresse ci-dessous.

		NOM DES ENFANTS	GARÇON	FILLE	AGE
N° du contrat de travail.....	.....				
Nom du travailleur étranger (3).....	.....				
Prénom	.....				
Date de naissance.....	.....				
Nationalité	.....				
Adresse actuelle.....	.....				
Adresse du conjoint resté au pays d'origine...	.....				
Nom de jeune fille du conjoint (3).....	.....				
Age du conjoint.....	.....				

	NOMS (3)	PRÉNOMS	ADRESSE du pays d'origine.	DEGRÉ de parenté.	SEXE	AGE
Autres parents ascendants et collatéraux que le travailleur émigré désire accueillir à son foyer familial.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Adresse du logement retenu..... .....

Nombre de chambres..... .....

Certifié le présent état véridique:	*Visa (4) de l'employeur* (si la famille du travailleur étranger est logée par ses soins):	*Visa du maire* (si l'étranger s'est procuré son logement familial sans intervention de l'employeur):	*Avis du directeur départemental de la population:*
Signature du travailleur étranger:	Date	Date	Date .....
	Signé:	Signé:	Signé:

Visa du préfet:	*Visa du ministre de la santé publique et de la population:*
	Date .....
	Signature:

(1) La demande est à établir en triple exemplaire.

(2) Numéroter par l'inspecteur départemental de la population.

(3) Ecrire les noms de famille en lettres capitales.

(4) En cas de refus du visa, la demande devra être transmise à l'inspection départementale de la population accompagnée d'un avis motivé.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 6 février 1947.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Scrutin public à la tribune sur les conclusions du bureau de l'Assemblée nationale tendant à l'annulation des scrutins pour la nomination de trois conseillers de la République chargés de représenter les Français résidant à l'étranger.

2. — Suite de la discussion du projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre financier. (Nos 284-363. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

3. — Discussion du projet de loi autorisant l'exploitation en régie des transports postaux dans Paris et sa banlieue. (Nos 210-423. — M. Barthélémy, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance n° 45-2409 du 18 octobre 1945 relative aux indemnités de fonctions des membres du conseil général de la Seine. (Nos 246-422. — M. Jaquet, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi modifiant et complétant l'article 49 de la loi de finances du 30 juillet 1913 relatif aux indemnités de déplacement et de séjour allouées aux conseillers généraux. (Nos 274-415. — M. Robert Ballanger, rapporteur.)

6. — Discussion des conclusions du rapport du 3e bureau sur les opérations électorales du département de la Drôme. (M. Monteil, rapporteur.)

7. — Fixation de la date de discussion d'interpellations.

Séance du jeudi 6 février 1947.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Poimbœuf, jusques et y compris M. Quilici.

Tribunes. — Depuis Mme Rabalé, jusques et y compris M. Rencurel.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 6 février 1947.

N° 14 (5e partie). — Rapport de M. Boisdon tendant à modifier le règlement adopté à titre provisoire par l'Assemblée nationale (art. 26, 27 et 39 à 67 inclus).

N° 239 (rectifié). — Proposition de loi de M. Jean Masson relative à la représentation des ouvriers et employés devant les conseils de prud'hommes.

N° 349. — Proposition de loi de M. René Coty relative au privilège du bailleur.

N° 357 (rectifié). — Proposition de loi de MM. Joseph Denais et Delachenal tendant à fixer les conditions dans lesquelles il sera procédé aux élections municipales.

N° 365. — Proposition de loi de M. Bonnet concernant les instituteurs effectuant leur stage de formation professionnelle.

N° 382. — Proposition de loi de M. Pineau relative à l'exercice de la médecine vétérinaire.

N° 394. — Proposition de loi de M. Jacques Bardoux relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.

N° 397. — Proposition de loi de M. Jacques Bardoux relative au reclassement, à l'organisation et à la composition des conseils de préfecture.

N° 398. — Proposition de résolution de M. Signor relative aux prix des fournitures à la pêche maritime.

N° 401. — Proposition de loi de M. Marcel Noël concernant l'impôt sur les postes de T. S. F.

N° 402. — Proposition de loi de M. Goudoux portant indemnisation des expropriations pour la construction de retenues d'eau, barrages et centrales hydroélectriques.

N° 403. — Proposition de résolution de M. Albert Masson relative aux dépenses d'entretien et d'achat du matériel et des locaux des collèges techniques.

N° 436. — Projet de loi relatif à la rectification administrative de certains actes de l'état civil pris en dépôt par le ministère des affaires étrangères.

Commission des affaires économiques.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Archidice, Barel, Bergasse, Bergeret, Boccagny, Xavier Bouvier (Ille-et-Vilaine), Catrice, Cercilier, Chausson, Chaze, Christiaens, David, Mme Degrond, MM. Draveny, Duforest, Gozard, Guérin (Maurice) (Rhône), Joubert, Jules-Julien (Rhône), Julian (Gaston) (Hautes-Alpes), Leenhardt, Mme Le Jeune, MM. Mauroux, Médecin, Mora, Mme Nédelec, MM. Palewski, Pflimlin, Pinay, Poimbœuf, Mme Poinso-Chapuis, MM. Pronteau, Rigal (Albert) (Loiret), Mlle Rumeau, MM. Solinhac, Taillade, Toujas, Vedrines, Villard.

Suppléant. — M. Pronteau (de M. Chambeiron).

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Aku, Aragon (d'), Augarde, Aumeran (général), Bardoux (Jacques), Bastid (Paul), Biscarlet, Bonnefous (Edouard), Bonte (Florimond), Bouhey (Jean), Mme Braun (Madeleine), MM. Cachin (Marcel), Césaire, Chambrun (de), Chevigné (de), Cot (Pierre), Coty (René), Dhers, Fajon (Etienne), Fonlupt-Esperaber, Grenier (Fernand), Jouve (Géraud), Le Bail, Marin (Louis), Moustier (de), Raymond-Laurent, Rivet, Rosenblatt, Schérer, Schumann (Maurice) (Nord), Teitgen (Henri) (Gironde), Terrenoire, Mme Vaillant-Couturier, M. Vendroux.

Suppléant. — M. Poulain (de M. Vée).

Assistait à la séance. — M. Jacques Duclos, rapporteur particulier du budget du ministère des affaires étrangères à la commission des finances.

La commission des affaires étrangères, dans sa séance du mercredi 5 février 1947, a nommé secrétaire M. Bonnefous (Edouard), en remplacement de M. Bourdan (Pierre).

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Bas, Baudry d'Asson (de), Blanchet, Bocquet, Boulet (Paul), Mme Boutard, MM. Caron, Castera, Charpentier, Garavel, Gros, Guille, Lalle, Lamarque-Cando, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Laurens (Camille) (Cantal), Lucas, Martineau, Montagnier, Moussu, Oimi, Paumier, Perdon (Hilaire), Pirot, Pouyet, Rochet (Waldeck), Roulon, Ruffe, Sesmaisons (de), Terpend, Valay, Vée (Gérard), Zunino.

Excusés. — MM. Baurens, Chevallier (Pierre) (Loiret), Masson (Jean).

Commission de la défense nationale.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — M. Anxionnaz, Arnal, Augarde, Bartolini, Bouvier-O'Cottereau (Mayenne), Camphin, Chevigné (de), Clemenceau (Michel), Clostermann, Coulibaly Ouezzin, Cudenet, Dassonville, Forcinal, Froment, Girardot, Gosnat, Grésa (Jacques), Guyomard, Joinville (général) (Alfred Malleret), Kriegel-Valrimont, Lécrivain-Servoz, Manceau, Maurellet, Monteil (André) (Finistère), Montel (Pierre), Moynet, Penoy, Pierre-Grouès, Récy (de), Roucaute (Roger) (Ardèche), Tourné, Pierre Villon.

Suppléants. — M. Minjoz (de M. Cagdeville), M. Béchard (de M. Coffin), M. Le Troquer (de M. Evrard), M. Pierre Métayer (de M. Loustau), M. Chaban-Delmas (de M. Maroselli).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Arthaud, Barbier, Barrot, Mme Bastide (Denise) (Loire), MM. Boulet (Paul), Bouxom, Cayeux (Jean), Chassaing, Cordonnier, Diximier, Dubois, Duprat (Gérard), Faraud, Mme François, MM. Gallet, Maurellet, Mazuez, Oimi, Mme Poinso-Chapuis, M. Prigent (Robert) (Nord), Mme Rabaté, MM. Roca, Roques, Savard, Thamier, Vuillaume.

Excusé. — M. Dominjon.

Suppléants. — M. Rigaudie (de M. Arnal), M. Kaboret (de M. Girard), M. Masson (de M. Mora).

Commission des finances.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Pierre Abelin, Auguste Allonneau, Albert Aubry, Gaston Auguet, Charles Barangé, Robert Bétolaud, Léon Bagain, Joseph Denais, Jacques Duclos, Joannès Dupraz, Marc Dupuy, Roger Dusseaux, Jean Errecart, Pierre Gabelle, Félix Garcia, Gilles Gozard, Jacques Gresa, André Guillant, Jean-Moreau, René Lamps, Pierre Mendès-France, Pierre Meunier, Bernard Paumier, René Pleven, Arthur Ramette, Pierre Schneiter, Lionel de Tinguy, Auguste Tourtaud, Pierre Truffaut, Maurice Viollette.

Excusés. — MM. Robert Buron, Christian Pineau.

Suppléant. — M. Jean-Raymond Guyon (de M. Marcel David).

Commission de l'intérieur.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. d'Aragon, Astier de La Vigerie (d'), Badiou, Ballanger (Robert) (Seine-et-Oise), Barrachin, Beauquier, Ben Tounes, Borra, Bouret (Henri), Chevalier (Fernand), (Alger), Cordonnier, Cristofol, Demusois, Deshors, Doyen, Dreyfus-Schmidt, Fagon (Yves), Fonlupt-Esperaber, Godin, Guyomard, Hervé (Pierre), Hussel, Jaquet, Jeanmot, Kuehn, Lamine Degahine, L'Huillier, (Waldeck), Liquard, Marcellin, Mokhtari, Mont, Petit (Albert) (Seine), Rabier, Rencurel, Serre, Servin, Sigrist, Mme Sportisse, MM. Viard, Wagner.

Commission de la justice et de législation.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — M. Amiot, Mlle Archimède, MM. Berger, Bourbon, Chamant, Charpin, Cherrier, Citerne, Courant, Defos du Rau, De-

lahoutre, Desjardins, Dominjon, Duveau, Edgar Faure, Gallet, Garet, Grimaud, Guesdon, Juge, Kriegel-Valrimont, Mabrut, Mondon, Montillot, Moro-Giafferri (de), Péron (Yves), Rollin (Louis), Tinaud, Toujas, Valentino, Wasmer, N...

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Audeguil, Bissol, Cance, Cayol, Cermolacce, Coudray, Courant, Fouyet, Gau, Gavini, Gouge, Guiguen, Guilbert, Guitton, Hamon, Henneguelle, Laurelli, Mazier, Michaud, Monteil (André) (Finistère), Pierrard, Reeb, Mme Reyraud, MM. Rousseau, Siefridt, Signor, Teitgen (Henri) (Gironde), Yvon.

Commission des moyens de communication.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Aubane, Babet (Raphaël), Barbier, Barthélémy, Beauquier, Béné (Maurice), Benoist (Charles) (Seine-et-Oise), Billat, Bourbon, Bruyneel, Charlot (Jean), Costes (Alfred) (Seine), Dagain, David (Jean) (Seine-et-Oise), Fievez, Geoffre (de), Hulin, Jadfard, Lécrivain-Servoz, Livry-Level, Mme Méty, MM. Midol, Morand, Poumadère, Reeb, Schaff, Schmidt (Robert) (Haute-Vienne), Schmitt (Albert) (Bas-Rhin), Vergès, Villaume.

Excusés. — MM. Bouret, Bergeret.

Commission des pensions.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — M. Aubry, Mlle Bosquier, Mme Barras, MM. Cherrier, Darou, Devemy, Draveny, Duclos (Jean) (Seine-et-Oise), Dufour, Fauvel, Guilbert, Hutin-Desgrées, Ihuel, Lambert (Emile) (Doubs), Le Coutaller, Liguard, Macouin, Mallez, Meck, Mekki, Mondon, Mouton, Musmeaux, Mme Péri, MM. Pinçon, Poirot, Pouyet, Roucaute (Roger), Ardèche), Touchard, Tourné, Mlle Weber.

Excusés. — MM. Nisse, Badie.

Suppléant. — Mme Flachier (de M. Michel).

Commission de la production industrielle.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Bessac, Boccagny, Bouvier-O'Cottereau (Mayenne), Cartier (Marius) (Haute-Marne), Catoire, Charlot (Jean), Couston, Degoulte, Deixonne, Denis (André) (Dordogne), Farine (Philippe), Furaud, Gavini, Goudoux, Lecœur, L'Huillier (Waldeck), Loustau, Louvel, Mallez, Marcellin, Maton, Mehaignerie, Michel, Mudry, Orvoen, Penoy, Peytel, Roucaute (Gabriel) (Gard), Mme Schell, M. Sion.

Excusés. — MM. Lespès, Peyrat.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents — MM. Bichet, Chastellain, Coudray, Crouzier, Darou, Dassonville, Devemy, Fouyet, Gaborit, Garet, Gernez, Gouge, Greffier, Guesdon, Guiguen, Guillon (Jean) (Indre-et-Loire), Guitton, Halbout, Kuehn, Lareppe, Lecacheux, Le Coutaller, Lenormand, Levindrey, Michaud (Louis) (Vendée), Michaut (Victor) (Seine-Inférieure), Midol, Morice, Petit (Eugène) dit Claudius, Raymond-Laurent, Siefridt, Thiriet, Thuillier, Triboulet.

Excusés. — MM. Chevallier (Pierre), Gautier, Prot, Yvon.

Commission des territoires d'outre mer.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Apithy, Audeguil, Boganda, Boisdon, Caillavet, Césaire, Colin, Devinat, Diallo (Yacine), Dumas (Joseph), Duveau, Félix-Tchicaya, Frédéric-Dupont, Gosnat, Guillon (Jean), Juglas, Laurelli, Lisette, Lozeray, Malbrant, Mamadou Konaté, Martine, Monjaret, Ninine, Noël (André), Rabier, Ravoahangy, Reille-Soult, Senghor, Silvandre, Sourbet, Tempie, Theetten, Valentino.

Excusés. — MM. Tony Révillon, Thibault.

Suppléants. — MM. Aku (de M. Marc Dupuy), Bayrou (de M. Castellani), Hamani Diori (de M. Cance), Mamba Sano (de M Houphouet).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le jeudi 6 février 1947, à quinze heures quinze (local de la commission n° 263):

Examen des conditions de désignation des membres du conseil économique (M. Pronteau, rapporteur).

La commission de l'éducation nationale se réunira le vendredi 7 février 1947, à dix heures (local de la commission n° 262):

Audition du ministre de l'éducation nationale sur les attributions de son ministère, le projet de budget, la réforme de l'enseignement, le reclassement de la fonction enseignante.

La commission des moyens de communication se réunira le vendredi 7 février 1947, à quatorze heures quinze (local de la commission n° 211):

Examen de la question de l'essence.

Réunions des commissions du jeudi 6 février 1947.

Commission des affaires économiques, à quinze heures quinze. — Local n° 263

Commission du ravitaillement, à dix heures trente. — Local n° 232.

Commission du suffrage universel, règlement et pétitions, à dix heures. — Local n° 249.

Commission du travail et sécurité sociale, à dix heures. — Local n° 264.

3e bureau, suspension de séance. — Local du 3e bureau.

Rectification

au compte rendu in extenso *de la séance du 4 février 1947.*

(*Journal officiel* du 5 février 1947.)

Dans le scrutin (n° 26) sur l'article 17 *bis* du projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre financier (Relèvement des taxes additionnelles sur les mutations à titre onéreux dans le département de la Seine) (Résultat du pointage):

M. Defos du Rau, porté comme ayant voté « pour », déclare avoir voulu voter « contre ».

Dans le scrutin (n° 27) sur la demande de disjonction des articles 18 à 27 du projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre financier, c'est par suite d'une erreur typographique que le nom de M. Nisse ne figure dans aucune rubrique.

En réalité, M. Nisse doit être porté comme ayant voté « pour ».

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du mardi 11 février 1947.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Vérification de pouvoirs (*suite*):

Cinquième bureau.

Niger (1er collège). (M. Guirriec, rapporteur.)

Niger (2e collège). (M. Larribère, rapporteur.)

Oubangui-Chari (1er collège). (M. Fournier, rapporteur.)

Oubangui-Chari (2e collège). M. Glauque, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er *étage.* — Depuis M. Dorey, jusques et y compris M. Fournier.

Tribunes. — Depuis M. Fourré, jusques et y compris M. Jouve.

Modifications aux listes des membres des groupes politiques.

1° GROUPE DU RASSEMBLEMENT DES GAUCHES RÉPUBLICAINES

(37 membres au lieu de 38.)

Supprimer le nom de M. Marintabouret.

2° Ajouter la rubrique:

APPARENTÉ AU GROUPE DU RASSEMBLEMENT DES GAUCHES RÉPUBLICAINES

(1 membre.)

M. Marintabouret.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Armengaud, Brizard, Charles-Cros, Debray, Duclercq (Paul), Dumas (François), Gadoin, Gargominy, Guénin, Le Contel (Corentin), Liénard, Molinié, Novat, Pontille (Germain), Rochereau, Siaut, Soldani, Mlle Trinquier, Mme Vialle.

Excusés. — MM. Bardon-Damarzid, Colardeau, Coste (Charles), Le Coent, Merle (Toussaint), Ou Rabah (Abdelmadjid), Sauer.

Suppléants. — M. Ferracci (de M. Cozzano).

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Bendjelloul (Mohamed Salah), Jean-Richard Bloch, Mme Brossolette, MM. Brunot, Buard, Chatagner, général Delmas, Mlle Dumont (Yvonne), MM. Salomon Grumbach, Helleu, Jacques-Destrée, Jullien, Mme Lefaucheux, MM. Léonetti, Mostefaï (El Hadi), Ott, Mme Patenôtre (Jacqueline André-Thôme), MM. Ernest Pezet, Pinton, Primet, Sérot (Robert), Willard (Marcel), Ziromski.

Excusés. — MM. Cardonne, Gasser, Paul-Boncour.

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Bellon, Bene (Jean), Brettes, Brune (Charles), Champeix, Chochoy, Coudé du Foresto, Dadu, David (Léon), Dulin, Félice (de), Gravier (Robert), Henry, Jayr, Laurenti, Le Coent, Le Goff, Le Terrier, Montalembert (de), Primet, Roudel (Baptiste), Saint-Cyr, Sempé, Simard (René), Tognard, Mme Vigier.

Excusés. — MM. Lemoine, Morel.

Commission de comptabilité.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Baratgin, Barré (Henri), Cardonne (Gaston), Franceschi, Hyvrard, Mme Roche (Marie), MM. Sérot (Robert), Thomas (Jean-Marie), Vignard (Valentin-Pierre).

La commission de comptabilité a nommé:

Président: M. Jean-Marie Thomas.

Secrétaire rapporteur: M. Hyvrard.

Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Jean-Richard Bloch, Bellaert (Emile), Bordeneuve, Champeix, Djaument, Mlle Dumont (Mireille), Mme Eboué, MM. Grangeon, Amédée Guy, Hocquard, La Gravière, Lere, Menu, Ott, Pajot (Hubert), Pujol, Racault, Mme Saunier, M. Southon, Mlle Trinquier, M. Victor.

Excusés. — MM. Bonnefous, Cayron, Janton, Morel, Pfleger.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Ascensio (Jean), Baret (Adrien), Mlle Dumont (Yvonne), Mme Girault, MM. Amédée Guy, Jouve (Paul), le docteur Lafay, Leuret, Liénard, Masson (Jules), Mmes Oyon, Pinan, Roche (Marie), M. Teyssandier, Mme Vigier.

Excusés. — MM. Bonnefous, Boudet, Gasser, Le Goff, Paget, Pernot, Mme Rollin.

Suppléant. — M. de Mongascon (de M. Voureh).

Commission des finances.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Avinin, Berlioz, Boyer (Jules), Cardonne (Gaston), Courrière, Dorey, Gerber (Philippe), Grenier (Jean-Marie), Janton, Laffargue, Martel (Henri), Merle (Toussaint), Minvielle, Monnet, Pauly, Pohor, Reverbori, Mme Roche (Marie), MM. Roubert (Alex), Sauer, Thomas (Jean-Marie), Vieljeux, Voyant.

Excusés. — MM. Duchet, Landaboure, Landry, Mahdad, Peschaud.

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents — MM. André (Max), Aussel, Brunhes (Julien), David (Léon), Diop, Djamah (Ali), Duhourquet, Ferracci, Giacomoni, Guissou, Jauneau, Jayr, Mme Lefaucheux, MM. Maïga (Mohamadou-Dibrilla), Monnerville, Mostefaï (El Hadi), Rucart (Marc), Sérot (Robert), Socé (Ousmane), Verdeille, Vittori.

Excusés. — MM. Cozzano, Le Sassier-Boisauné.

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents — MM. Borgeaud, Couteaux, Dujardin, Dupic, Mme Eboué, MM. Guérin, Hamon (Léo), Larribère, Meyer, Rogier, Sarrien, Verdeille, Vergnole, Vignard (Valentin-Pierre), Voyant.

Excusés. — MM. Bollaert, Gatuing, Marintabouret, Pohor, Richard, Sablé, Salah, Trémintin, général Tubert,

Suppléants. — M. Dujardin (de M. Sablé), M. Vignard (de M. Pohor).

Commission de la marine et des pêches.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Abel-Durand, Bocher, Borgeaud, Brunot, Charles-Cros, Defrance, Denvers, Djamah (Ali), Dulin, Jaouen (Albert), Jaouen (Yves), Lagarosse, Le Contel (Corentin), Le Dluz, Léonetti, Lero, Mammonat, Montier (Guy), Renaison, Siabas, Vieljeux, Vignard (Valentin-Pierre), Walker (Maurice).

Commission du ravitaillement.

Séance du mercredi 5 février 1947.

Présents. — MM. Aussel, Bossanne (André), Mme Brion, M. Brune (Charles), Mme Cardot (Marie-Hélène), MM. Chatagner, Dadu, Dubois (Célestin), Dumas (François), Lefranc, Le Terrier, Mammonat, Paget, Pinton, Poincelot, Racault, Reverbori, Mme Rollin, MM. Roudel, Sarrien, Sauvertin, Schiever, Tognard, Wehrung.

Excusés. — M. Boisroud, Mme Claeys, MM. Henry, Ou Rabah (Abdelmadjid).

Convocation de commission.

La commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale se réunira le vendredi 7 février 1947, à dix heures (local n° 217):

Echange de vues sur l'ordre des travaux de la commission.

Avis de concours pour l'emploi de sténographe des débats du Conseil de la République.

Un concours pour le recrutement de sténographes des débats du Conseil de la République aura lieu le 15 février 1947.

Les candidats qui désireraient prendre part à ce concours devront faire parvenir, avant le 14 février 1947, au secrétariat général du Conseil de la République, leur demande accompagnée des pièces suivantes:

1° Extrait de leur acte de naissance sur papier timbré;

2° Extrait récent de leur casier judiciaire;

3° Certificat de bonne vie et mœurs;

4° Note indiquant leur situation de famille;

5° Copie des titres universitaires;

6° Certificat médical délivré par le médecin chef du Conseil de la République, qui recevra les candidats de Paris à son domicile, 127, boulevard Saint-Michel (Odéon 49-89), les mardis, jeudis et samedis, de quatorze heures à seize heures, et les candidats de province le 14 février 1947, à partir de seize heures trente, 36, rue de Vaugirard (métro Odéon);

7° Une pièce établissant qu'ils ont satisfait définitivement aux lois de recrutement (état signalétique et des services ou certificat de réforme).

Les candidats devront être Français et âgés de vingt ans au moins et de trente ans au plus au 7 novembre 1946, cette limite d'âge étant augmentée d'une durée égale à celle de leurs services militaires légaux et de guerre. Ils devront, en outre, être pourvus d'un diplôme de baccalauréat de l'enseignement secondaire.

De plus, ils devront déclarer sur l'honneur qu'ils ne tombent pas sous le coup des dispositions des ordonnances du 27 juin 1944 sur l'épuration administrative et du 26 août 1944 sur l'indignité nationale, ou qu'en tout état de cause ils n'ont pas été frappés par l'un ou l'autre de ces deux textes.

Le programme du concours et tous renseignements complémentaires seront donnés aux candidats qui se présenteront au chef du service sténographique du Conseil de la République, palais du Luxembourg, 15 *bis*, rue de Vaugirard (métro Odéon), les mardis, jeudis et samedis, à partir de quinze heures.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des finances.

Sociétés étrangères d'assurances.

La société étrangère d'assurances General Security Insurance Company of Canada, ayant son siège à Montréal, a fait agréer par l'administration de l'enregistrement (décision du 16 janvier 1947) un représentant responsable des droits et pénalités susceptibles d'être dus en Algérie à raison des agences qui sont ou seront exploitées en France pour les branches incendie et transports et, notamment, de l'agence établie à Paris, 87, rue de Richelieu, pour lesdites branches d'assurances et dont les opérations s'étendent à la métropole et à l'Algérie.

Rentes 4 1/2 p. 100 amortissable 1933.

(Décret du 10 mars 1933.)

Le 5 février 1947, à dix heures, il a été procédé publiquement dans l'une des salles du ministère des finances, au tirage au sort des trois séries des obligations 4 1/2 p. 100 amortissable 1933 (décret du 10 mars 1933) qui devront être remboursées à partir du 16 mars 1947.

Le sort a désigné les séries 280, 422 et 208.

Les porteurs de titres sont, en conséquence, prévenus que le remboursement des inscriptions appartenant à ces séries aura lieu à partir de la date précitée du 16 mars 1947: pour Paris, à la paierie générale de la Seine, à la recette centrale des finances de la Seine et aux recettes-perceptions et pour les départements aux caisses des trésoriers-payeurs généraux, des receveurs particuliers des finances et des percepteurs.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Laminoirs de Franche-Comté

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 25 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL :
14, RUE DU DOCTEUR-GERMAIN-SÉE, PARIS
R. C. : Seine 277172 B.

Obligations 4 0/0 1946 *de* 5.000 *F*

Premier tirage du 20 janvier 1947.

Les 89 obligations nos 3254 à 3342 sont remboursables à partir du 15 avril 1947 à 5.000 F net d'impôts.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 29 août* 1946.)

Tréfileries et Laminoirs du Havre

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 janvier 1947 : page 897, 3e colonne, Obligations 4 0/0 1943 non remboursées du tirage de janvier 1946, 4e ligne, au lieu de : « 6.841 à 5.850 », lire : « 6.841 à 6.850 » ; 10e ligne, au lieu de : « 14.149 à 14.170 », lire : « 14.169 à 14.170 ».

AVIS DIVERS

Banco Nacional de Mexico S. A.

Institution privée de dépôts, d'épargne et de fiducie fondée en 1884.

Convocation.

Sur décision du conseil d'administration, MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire à Mexico, au siège social, no 44, avenida Isabel-la-Catolica, le 5 mars 1947, à onze heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1o Rapport du conseil d'administration ;
2o Résolution concernant le bilan général et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1946, ainsi que le rapport des commissaires ;
3o Résolution sur l'application des bénéfices ;
4o Fixation, conformément aux articles 12 et 14 des statuts, du nombre des membres du conseil d'administration et du comité consultatif pour la période qui prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 1948 ;
5o Election des membres du conseil d'administration et du comité consultatif correspondant pour la période qui prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 1950 ;
6o Election de deux commissaires titulaires et de deux suppléants pour la période qui prendra fin lorsque se tiendra l'assemblée générale ordinaire de 1948.

Pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, MM. les actionnaires devront déposer leurs actions au siège et dans les succursales de la banque ou dans les bureaux suivants :

Agence de la Banque nationale du Mexique, à New-York, 70, Wall Street ;
Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris (pour compte du comité de Paris) ;
Banque de Paris et des Pays-Bas, 6, rue de Hollande, à Genève ;
MM. Glyn Mills et Co, à Londres ;
Banco Hispano-Americano, à Madrid, et dans ses succursales.

Le dépôt devra être effectué trois jours avant l'assemblée, au Mexique, et huit jours avant l'assemblée, à l'étranger.

Mexico, le 3 février 1947.

Le président du conseil d'administration,
GRATIEN GUICHARD.

Le sous-directeur secrétaire,
F. MEDINA MORA.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Gouvernement général de l'Algérie.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Enlèvement d'épaves de navires.

AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS

L'administration des ponts et chaussées en Algérie ouvre un concours pour l'enlèvement, par renflouement, par destruction sur place ou par déplacement, des épaves des navires échoués dans les ports algériens.

Les épaves à enlever en première urgence sont les suivantes :

Au port d'Oran : *Hartland, Spahi, Bou djemel.*
Au port d'Alger : *Bjorkhaug, Fort-Lamontée.*
Au port de Bougie : *Potzarika.*
Au port de Philippeville : *Aurora.*
Au port de Bône : *Saint-Merriel.*

Les concurrents admis à concourir pourront présenter le moment venu des offres, soit pour l'ensemble de ces épaves, soit pour les épaves d'un seul port, en y ajoutant des offres pour des navires autres que ceux figurant sur la liste de première urgence ci-dessus, soit enfin pour certains seulement des navires d'un port.

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION

I. — *Demande d'admission.*

Les concurrents qui désirent prendre part à ce concours doivent en adresser la demande, par lettre recommandée, à : M. le gouverneur général de l'Algérie, direction des travaux publics et des transports (service des travaux), gouvernement général, Alger, et joindre à cette demande :

1o Une déclaration indiquant leur intention de soumissionner et faisant connaître la raison sociale, ou les nom, prénoms, qualité et domicile du candidat ;

2o Une note indiquant le lieu, la date, la nature, l'importance des travaux du même ordre exécutés par le candidat, ou à l'exécution desquels il a concouru, les conditions de sa collaboration à ces travaux, ainsi que les nom, qualité et domicile des services ou personnes, sous la direction desquels ces travaux ont été exécutés. Les certificats délivrés par ces hommes de l'art peuvent être joints à la note.

Les demandes, accompagnées des pièces mentionnées ci-dessus, seront envoyées au gouverneur général de l'Algérie à l'adresse indiquée ci-dessus pour lui parvenir avant le 28 février 1947 terme de rigueur.

II. — *Instruction des demandes.*

La liste des personnes et entreprises admises à concourir sera arrêtée par le gouverneur général de l'Algérie ou son délégué.

Les personnes et entreprises admises à prendre part au concours seront avisées ultérieurement et directement, par lettre recommandée, de leur admission. Elles recevront à ce moment les devis programmes du concours établis pour chacun des ports intéressés.

Les personnes et entreprises non admises à concourir recevront en retour les pièces qu'elles auront remises avec l'avis que leur demande n'a pas été accueillie.

Alger, le 30 janvier 1947.

Pour le gouverneur général de l'Algérie :
Le directeur des travaux publics et des transports,
Signé : VILLEVIELLE.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1943, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

5 décembre 1946. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE. But : faciliter l'enseignement de la géographie en apportant une documentation aisément accessible à tous les membres du corps enseignant. Siège social : 19, rue Hautefeuille, Paris.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.